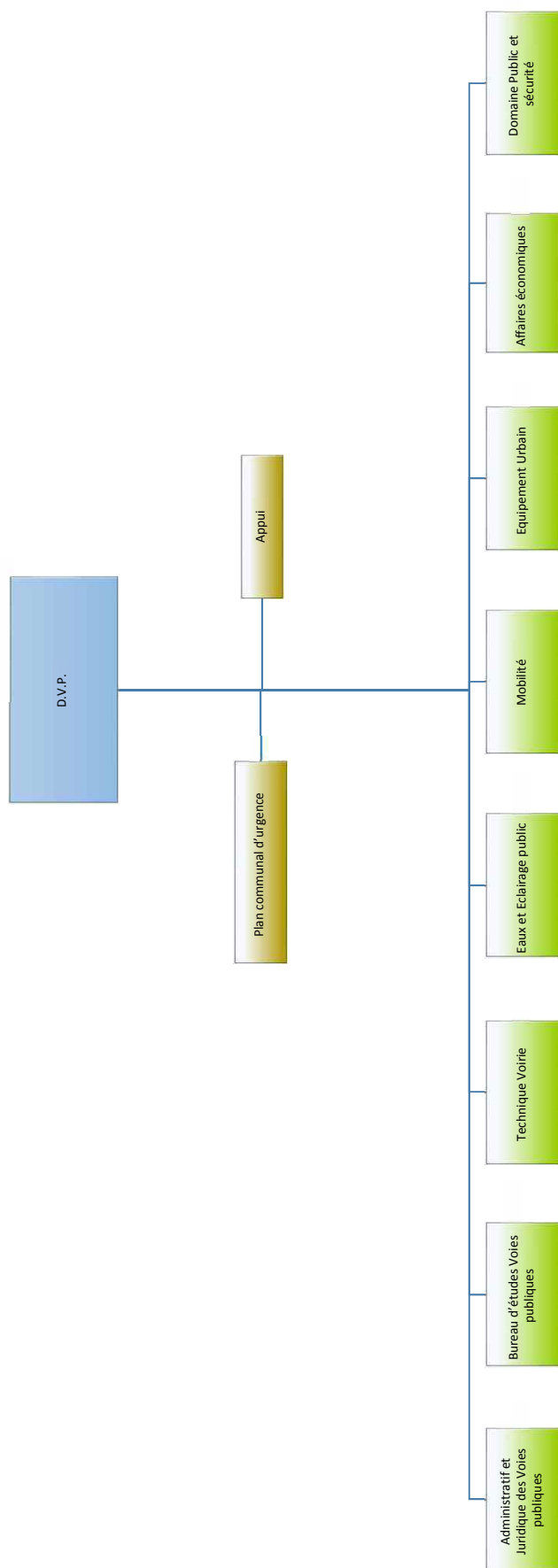


CHAPITRE



DÉPARTEMENT
DES VOIES PUBLIQUES

DVP



1. EFFECTIF DU DEPARTEMENT

- 137 personnes

2. PRESENTATION DU DEPARTEMENT

La mission générale du Département des Voies publiques (DVP) est d'assurer la sécurité et la qualité de vie des usagers et usagères des espaces publics communaux, en bonne articulation avec les autres politiques publiques de la Ville, que ce soit pour répondre à des besoins en termes d'infrastructures, d'équipements ou des besoins immatériels. Cette mission s'inscrit dans la mission de service public plus générale de la Ville, dans le respect des dispositions légales et réglementaires, avec une attention particulière à chaque citoyen et citoyenne avec ses besoins spécifiques (notamment en termes d'usager ou usagère de la voie publique: personne à mobilité réduite, piéton ou piétonne, cycliste, usager des transports publics, automobiliste).

Le DVP est composé de 2 cellules attachées directement au département et de 8 services:

- cellule Appui
- cellule Plan communal d'urgence
- service administratif et juridique des Voies publiques
- service Bureau d'études Voies publiques
- service technique Voirie
- service Eaux et Eclairage public
- service Mobilité
- service Equipement urbain
- service Affaires économiques
- service Domaine public et Sécurité

Missions de base

- création, aménagement et entretien d'infrastructures cohérentes, intégrées, de qualité, bien équipées, esthétiques et conviviales
- organisation et gestion de l'usage des espaces publics (et plus particulièrement de la voirie), permanente ou occasionnelle, à des fins de circulation et de stationnement, ou pour diverses activités, que ces dernières soient événementielles, festives, commerciales ou non
- conception et mise en œuvre de plans, de mesures et d'actions de mobilité, aussi bien en termes d'infrastructures et d'équipements qu'en termes de réglementation et de promotion
- gestion des espaces d'inhumation dans les cimetières
- initiative, soutien et accompagnement d'actions de développement économique et commercial

Missions connexes

- études stratégiques et territoriales (espaces publics et mobilité)
- étude et gestion de projets d'aménagement, de l'esquisse jusqu'à l'exécution, avec toutes les phases de conception et de suivi
- instruction des projets et des demandes d'autorisation, plus particulièrement pour ce qui concerne les infrastructures, les équipements et les besoins de mobilité
- gestion immobilière du domaine public: gestion administrative et juridique, relevés et délimitation du domaine public
- expertise et analyse de risque relative à la sécurité des infrastructures du domaine public

- conception, coordination et suivi du plan d'urgence
- interventions ponctuelles en matière de voies publiques, en particulier pour répondre aux demandes et interpellations relatives à des situations complexes, nécessitant une expertise technique ou administrative spécifique et permettant de garantir, voire d'améliorer la qualité de vie et la sécurité des citoyens et citoyennes

Missions d'appui

- réalisation des procédures de gestion administrative de qualité et sécurisées: notamment en matière de marché public, de gestion foncière et de police administrative (réglementation communale, gestion des autorisations, contrôle et sanction)
- développement d'un management qui veille à une bonne coordination tant au sein du département qu'avec le reste de l'administration et de l'autorité communale, notamment à travers la programmation stratégique transversale et la mise en œuvre des projets FEDER.

2.1. Cellule Appui

- mission d'appui au Chef de département
- communication et appui administratif
- coordination et suivi des projets FEDER
- expertise et appui technique, notamment pour les grands projets structurants

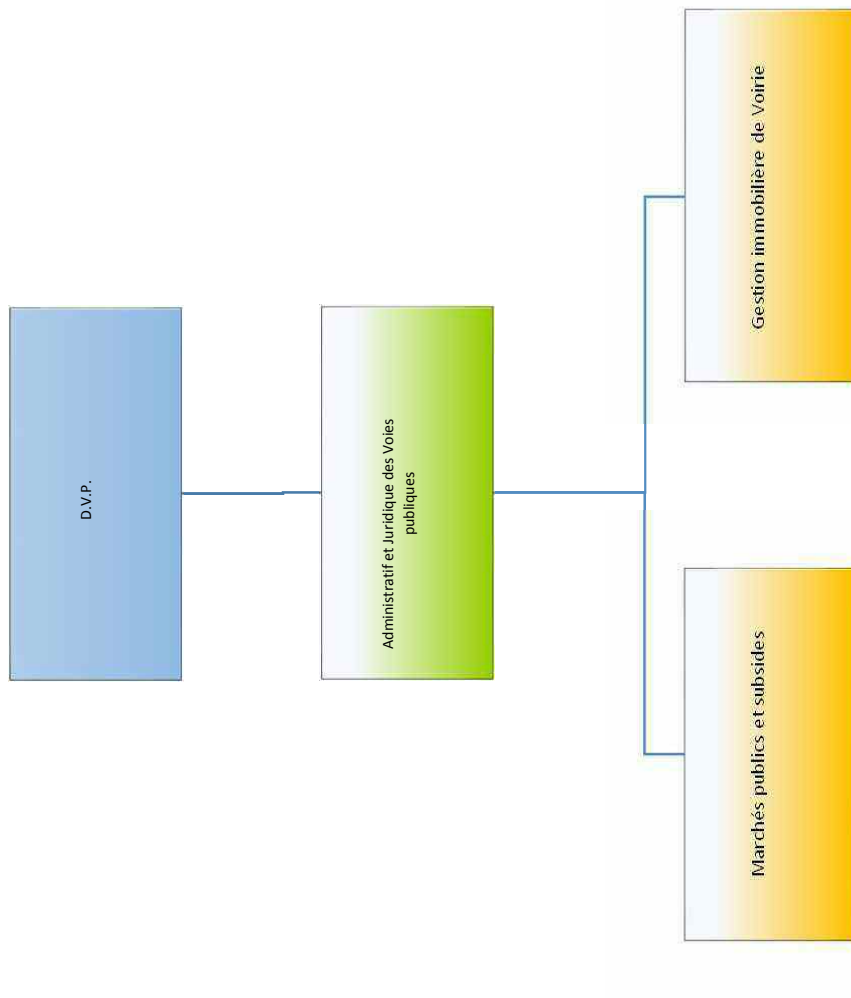
2.2. Cellule Plan communal d'urgence

- Optimisation de la coordination des services (ou "disciplines") appelés à intervenir en cas de situation de crise: les pompiers, les services médicaux et psycho-sociaux, la police mais également les services Logistique (qu'ils soient communaux, de la Protection civile ou encore de la Défense) et Communication.
- mobilisation rapide de moyens de secours disponibles ainsi que réaliser une coordination optimale de ces moyens
- coordination des travaux des différentes disciplines, via la cellule de sécurité (en amont de toute situation de crise) ou via le comité de coordination lors du déclenchement d'une phase communale du Plan général d'urgence et d'intervention

La cellule a organisé 85 réunions liées à la planification d'urgence et 2 exercices avec activation du centre de crise.

La cellule a géré deux crises.

ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE DES VOIES PUBLIQUES



1. EFFECTIF DU SERVICE

- 9 personnes

2. PRESENTATION DU SERVICE

Le service Administratif et Juridique des Voies publiques se compose de deux cellules : marchés publics et subsides et gestion immobilière de voirie.

Outre la gestion administrative des différents dossiers, le service établit également les formalités nécessitées par les procédures juridiques concernant la Ville en vue de la défense de ses intérêts (dossiers Collège/Conseil, constitution d'un dossier complet et transmission au conseil désigné par la Ville, contacts avec les bureaux d'avocats concernés, ...) ; le cas échéant, en collaboration avec le(s) service(s) technique(s) interne(s) ou externe(s), organisme(s) et institution(s) compétent(s).

2.1. Marché publics et subsides

En matière de marchés publics, il s'agit principalement d'assurer la gestion et le suivi des dossiers de travaux, principalement ; et certains dossiers de fournitures et de services spécifiques (subventionnés ou en fonds propres), depuis le dépôt des projets par les divers intervenants internes (Bureau d'Etudes Voies publiques, service technique Voirie, service Eaux & Eclairage public, service Mobilité, service Nature & Espaces verts, service Propreté publique, service Culture, le DVP, bureaux d'études extérieurs dans le cadre de marchés spécifiques, ...) jusqu'à leur clôture finale réalisée, en amont et sur le terrain, par le(s) service(s) technique(s) interne(s) ou externe(s), organisme(s) et institution(s) compétent(s).

2.2. Gestion immobilière de voirie

La gestion immobilière concerne différents aspects administratifs :

- opérations immobilières liées à l'infrastructure et aux voies publiques ;
- statut et atlas de la voirie communale (dont ex-chemins et sentiers vicinaux requalifiés sous la dénomination "voirie communale") ;
- dossiers « RC » voies publiques (responsabilité civile) ;
- dégâts occasionnés à l'infrastructure publique (récupérations/poursuites) ;
- dossiers et interventions divers touchant à l'infrastructure publique et ses abords et domanialité publique.

En matière d'opérations immobilières liées à l'infrastructure et aux voies publiques, il s'agit de mener à bien des dossiers d'acquisition ou d'aliénation de biens immeubles concernant le DVP (soit les voies publiques et leurs abords, principalement), tant au niveau administratif qu'au niveau juridique, en collaboration avec le(s) service(s) technique(s) interne(s) ou externe(s), organisme(s) et institution(s) compétent(s).

Concernant la voirie communale, il s'agit de mener à bien divers dossiers conformément aux dispositions du décret du 6 février 2014 relatif à la voirie communale (la notion de voirie communale intègre les ex-chemins et sentiers vicinaux pour les dossiers introduits à partir du 1^{er} avril 2014), à l'exception des dossiers liés à l'octroi d'un permis et relevant du service Urbanisme ; et ce, tant au niveau administratif, qu'au niveau juridique, en collaboration avec le(s) service(s) technique(s) interne(s) ou externe(s), organisme(s) et institution(s) compétent(s).

Le service est également compétent en matière de dégâts occasionnés aux infrastructures et voies publiques communales en vue de poursuivre les personnes responsables des dégâts occasionnés et de la préservation du patrimoine communal, ainsi que l'indemnisation, via l'assureur lié à la Ville, des dégâts aux biens et aux personnes dont la responsabilité peut être imputée à la Ville, en collaboration avec le(s) service(s) technique(s) interne(s) ou externe(s), organisme(s) et institution(s) compétent(s).

Enfin, en matière de dossiers et interventions divers touchant à l'infrastructure publique et ses abords et domanialité publique, il s'agit d'instruire, sur les plans juridique et administratif, divers dossiers et demandes d'intervention émanant d'usagers ou usagères, entreprises, institutions ou organismes extérieurs, en collaboration avec le(s) service(s) technique(s) interne(s) ou externe(s), organisme(s) et institution(s) compétent(s).

3. **ARTICLES DU BUDGET 2018 ATTACHES SPECIFIQUEMENT AU SERVICE**

Article	Intitulé
DO 000/215-01	Intérêts moratoires et de retard
DO 104/122-02	Honoraires pour études travaux
DE 138/733-51	Honoraires plans d'aménagement, urbanisme et autres études
DE 138/733MO-51	Honoraires - études mobilité
DE 138/733ST-51	Honoraires projets structurants
DE 421/711-58	Achats de terrain de voirie
DE 421/711MO-58	Acquisition terrains - Mobilité
DE 421/731-60	Travaux de voirie en cours d'exécution
DE 421/731FI-60	Travaux fonds d'investissement (Fonds régional d'Investissement communal – FRIC – DTE)
DE 421/731MO-60	Travaux de voirie - mobilité
DE 421/732AU-60	Travaux projets attractivité urbaine
DE 423/741-52	Achat de signalisation routière et de petits équipements
DE 424/731-60	Travaux de voirie en cours d'exécution (parkings)
DE 425/731-53	Achat équipement et mobilier urbain + placement
DE 426/731-60	Travaux de voirie en cours d'exécution (Eclairage public)
DE 426/731FI-60	Travaux fonds d'investissement (Eclairage public)
DE 766/725-60	Equipelement, maintenance extraordinaire et investissements sur terrain en cours d'exécution – Maintenance parcs et jardins
DE 877/732-60	Travaux construction d'infrastructure en cours d'exécution (Travaux d'égouttage)
DE 877/732FI-60	Travaux plan égouttage (Fonds régional d'Investissement communal – FRIC – DTE)
DE 877/735-60	Entretien extraordinaire de la voire et de l'infrastructure
DE 877/812-51	Libération des participations dans les entreprises publiques
DE 878/725-60	Equipelement, maintenance extraordinaire et investissements sur terrains. en cours d'exécution (cimetières)

4. **RAPPORT D'ACTIVITES**

4.1. **Statistiques générales**

- dossiers présentés au Collège: 246
- dossiers présentés au Conseil : 50
- courriers :
 - nombre d'entrées : 665 (MP) + 214 (OIV – DGV – RCV - DIV) = 879
 - nombre de sorties : 413 (MP) + 252 (OIV – DGV – RCV – DIV) = 665
- factures extraordinaires traitées : 140
- factures ordinaires traitées : 57

4.2. Marchés publics & subsides

4.2.1. Dossiers terminés – décomptes finaux

- travaux subsidiés (Fonds régional d'Investissement communal – FRIC - DTE) : 3
- travaux subsidiés (Wallonie cyclable) : 1
- travaux subsidiés (Autre) : 1
- travaux en fonds propres : 8

4.2.2. Dossiers en cours et lancés les années précédentes

- travaux subsidiés (Fonds régional d'Investissement communal – FRIC - DTE) : 14
- travaux subsidiés (Wallonie cyclable) : 2
- travaux subsidiés (Autres subsides) : 6
- travaux subsidiés (FEDER) : 3
- travaux en fonds propres: 22

4.2.3. Nouveaux dossiers lancés en 2018

- travaux subsidiés (Fonds régional d'Investissement communal – Droit de tirage élargi - FRIC DTE) : 1
- travaux subsidiés (FEDER) : 1
- travaux subsidiés (autres subsides) : 1
- travaux en fonds propres : 23

4.2.4. Attributions de marché

- 20

4.2.5. Divers

- 16

4.2.6. Intérêts de retards

- 3

4.2.7. Renonciations marchés publics

- 5

4.3. Gestion immobilière de voirie

4.3.1. Opérations immobilières voies publiques et divers

- dossiers classiques présentés au Collège communal : 17
- dossiers « Enquêtes publiques » présentés au Collège communal : 12
- nouveaux dossiers entrés en 2018 : 33

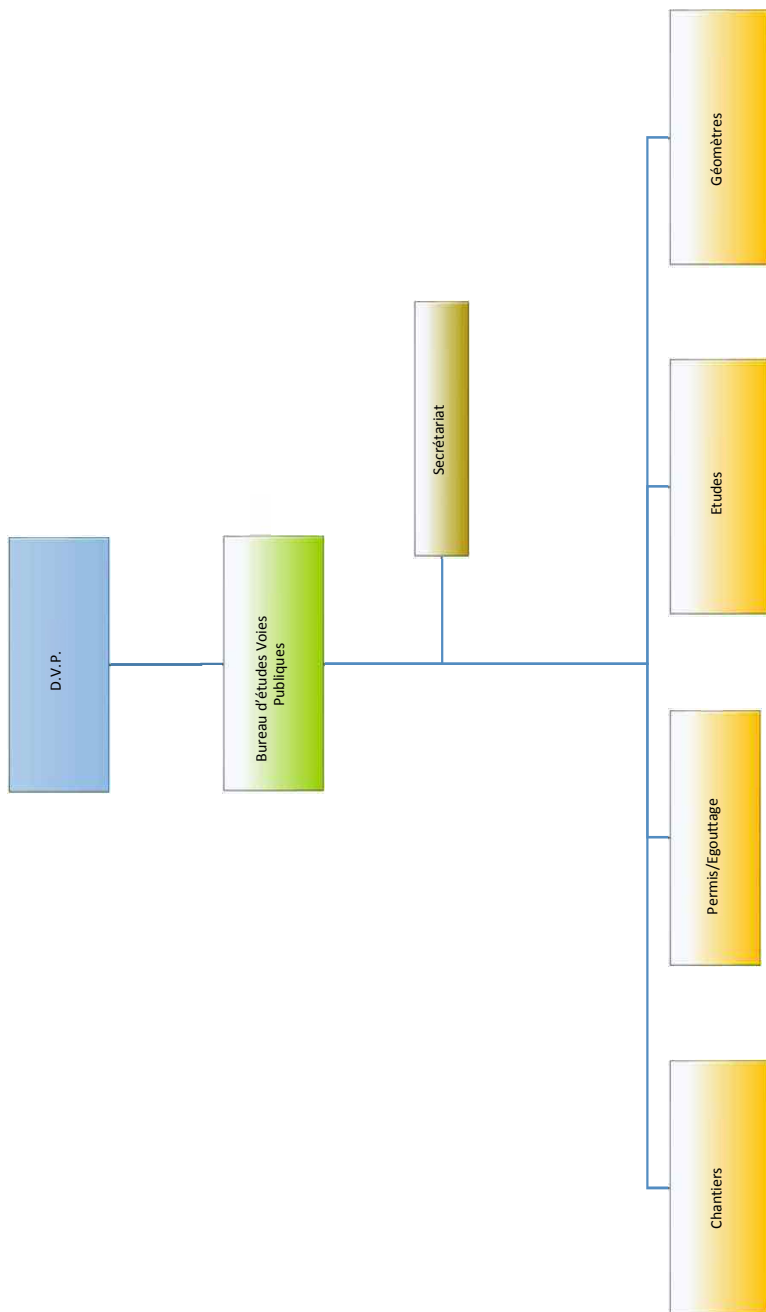
4.3.2. Dossiers «dégâts voie publique»

- dossiers en cours de traitement: 31
- dossiers clôturés: 11

4.3.3. Dossiers «RC voie publique»

- dossiers en cours de traitement: 46
- dossiers clôturés: 10

BUREAU D'ETUDES
DES VOIES PUBLIQUES



1. EFFECTIF DU SERVICE

- 18 personnes

2. PRESENTATION DU SERVICE

Le service a pour mission l'étude des projets liés aux investissements et entretiens en matière de voies publiques, d'égouttage, de conception des abords des bâtiments et sites communaux, et de petites infrastructures de sports et de loisirs.

Depuis l'avant-projet au suivi de terrain, il joue un rôle essentiel dans la gestion des chantiers de la Ville, comme la création de voiries et l'aménagement de place publique, l'entretien régulier des voiries, des cimetières, les aménagements cyclables ou la sécurisation des zones 30 aux abords des écoles, pour ne citer que quelques exemples.

Le service vient en appui de nombreux services de différents départements dont les investissements nécessitent des connaissances spécifiques liées aux matières relevant du cahier des charges type "Qualiroutes", aux aménagements paysagers et de mobilité.

Le service est aussi un appui aux promoteurs dans la préparation de leur dossier technique dans le cadre de la création de nouvelles voiries, d'égouttage et/ou d'espace publics tels que trottoirs, accotements, cheminement mode-doux ; ces travaux sont réalisés à charge des promoteurs et dont les ouvrages (en domaine privé et/ou public) sont ensuite à reprendre par la Ville.

Le service est composé de quatre cellules:

2.1. Etudes

La cellule "Etudes" fournit tous les éléments techniques (plans, métrés, estimatifs, clauses techniques, ...) au Service Administratif Voirie dans le cadre de l'instruction des marchés publics. Elle réalise les avant-projets afin de préparer les budgets et leurs modifications. Elle est également chargée de proposer des programmes d'investissements et des plans de gestion du domaine public. Elle émet des avis sur les dossiers liés à la sécurité sur la voie publique et participe au suivi d'études d'organismes externes (SNCB Holding, SPW, SRWT, Infrabel). Plusieurs personnes sont pilotes ou associés à la plupart des projets du Plan Stratégique Transversal pour lesquels le DVP est impliqué. La cellule coordonne les choix en mobilier urbain notamment au travers du groupe de travail "mobilier urbain".

2.2. Permis / Egouttage

La cellule "Permis/Egouttage" rassemble et émet des avis dans le cadre de demande de certificat ou de permis d'urbanisme, d'urbanisation, unique, d'environnement. Ces avis regroupent ceux des différents services du DVP. La cellule répond également aux multiples demandes de renseignements sur le raccordement aux égouts communaux. Elle renseigne sur une parcelle, les conditions et/ou charges qui pourraient être demandées (en fonction du projet à venir et/ou de la zone d'assainissement concernée) et sur les pièces à devoir intégrer dans le dossier de permis qui suivra pour que le dossier soit complet et recevable selon le CoDT. Elle participe aux différentes réunions de transversalité avec les autres départements et réunions initiées par le service Aménagement du Territoire.

2.3. Chantiers

La cellule "Chantiers" est chargée du suivi et de la gestion technique des chantiers de voirie étudiés par le service mais aussi des chantiers de tiers qui ont un impact sur le domaine public (chantiers de l'INASEP/SPGE, de la SRWT, du SPW). L'un des surveillants est plus particulièrement chargé de la coordination des grands chantiers (ex: Grognon, parkings en ouvrage, gare multimodale, ...).

2.4. Géomètres

Cette cellule réalise notamment des levés topographiques des voiries, des cimetières, des propriétés de la Ville. Elle fournit un appui technique à la cellule « Permis/Egouttage » et au service Administratif et Juridique des Voies publiques notamment dans les matières liées au décret relatif aux voiries communales (procédures, lecture et confection de plans et informations cadastrales). Complémentairement, elle apporte une expertise relative aux limites du domaine public pour l'ensemble des services communaux : définition des limites du domaine public ou privé (bornage, empiètement sur le domaine public), recherches auprès des études notariales, des Administrations du Cadastre et de l'Enregistrement, du service technique provincial, des Archives de l'Etat, des géomètres privés, ... Elle apporte un appui dans le cadre de la surveillance de chantier (implantation, mesurage, ...)

3. ARTICLES BUDGETAIRES 2018 ATTACHES SPECIFIQUEMENT AU SERVICE

Article	Intitulé
DE 421/731-60	Travaux hors-plan
DE421/731FI-60	Travaux de voiries (FRIC 2019)
DE 877/732-60	Travaux d'égouttage hors plan

4. RAPPORT D'ACTIVITES

4.1. Cellule Etudes

Etudes Ville de Namur

Entités	Intitulé	Esquisse d'avant-projet et rapport technique	Projet X=plans 0=cahier spécial des charges	Commentaires
Beez	Avenue Reine Elizabeth – Création d'un trottoir	X	X 0	
Belgrade	Rue de la Longue Haie - Création d'une liaison cyclo-piétonne	X	X	Subside du Ministre Di Antonio
Belgrade	Rue Denison – Réfection de la voirie	X	X	Dans le cadre du permis d'urbanisation de la Régie Foncière
Belgrade	Avenue Abras – Etude de faisabilité pour la création d'un parking sur toiture	X		En collaboration avec l'Aménagement du territoire
Belgrade	Rue des Champs – Création d'un trottoir	X	X 0	Pour accéder à un arrêt de bus
Bouge	Rues du Grand Feu et de la Pêcherie – Création d'un trottoir	X	X 0	Achat d'une parcelle pour permettre la continuité du trottoir

Entités	Intitulé	Esquisse d'avant-projet et rapport technique	Projet X=plans 0=cahier spécial des charges	Commentaires
Champion	Chaussée de Louvain – placement de barrières ou de potelets anti-parking	X		
Champion/Boninne	Entre la rue Hébar et la rue Bois de Lahaut - Création d'une liaison cyclo-piétonne	X	X	Subside du Ministre Di Antonio
Daussoulx	Rue de Vedrin – Egouttage conjoint avec la commune de La Bruyère	X		
Diverses communes	Diverses rues – remplacement de panneaux de signalisation Z30			Remplacement de panneaux par de plus grand mieux visibles
Diverses communes	Divers quartiers – cartographie et priorisation des zones 30	X		
Diverses communes	Diverses rues – Rapport sur l'état des terrains multisports	X		
Diverses communes	Cimetières de Belgrade, Wierde et Namur - Création de columbariums et d'ossuaires	X	X 0	
Diverses communes	Cimetières de Wépion, Erpent, Jambes, ... - Mise en œuvre de caveaux, de stèles commémoratives, de bordures d'encadrement	X	X 0	
Diverses communes	Cimetières de Beez, Boninne, Suarlée, Vedrin centre – Création d'aires de dispersions	X	X 0	
Diverses communes	Diverses rues – réalisation de plans d'implantation de terrasses HORECA	X		Pour le service Affaires Economiques
Diverses communes	Diverses rues – Préparation des dossiers PIC 2019-20-21	X		
Diverses communes	Diverses rues – Réalisation des plans impétrants pour les futurs projets de réfections de voiries	X		
Diverses communes	Diverses rues - Pose d'arceaux vélo en stock	X	X 0	
Diverses communes	Diverses rues - Fourniture et pose de bancs		X 0	
Diverses communes	Diverses rues - Cheminements Nam'in Move – réfection de divers sentiers	X	X 0	
Diverses communes	Diverses rues - Taille de bordures en pierre naturelle		X 0	Pour faciliter le franchissement des vélos
Diverses communes	Diverses rues - Divers travaux d'aménagements cyclables		X 0	

Entités	Intitulé	Esquisse d'avant-projet et rapport technique	Projet X=plans 0=cahier spécial des charges	Commentaires
Diverses communes	Entretien d'abribus et d'auvents vélos		X 0	
Diverses communes	Diverses rues – Diverses marchés d'essais		0	Préalables, en cours et à posteriori des chantiers et études
Diverses communes	Diverses rues – Marché triannuel de réparations durables de petites et moyennes surfaces de revêtements hydrocarbonés		0	2018-19-20
Diverses communes	Diverses rues – Curage d'égout et inspection caméra		0	
Erpent	Avenue des Aubépines – Placement de potelets anti-parking devant la nouvelle clinique vétérinaire	X	X	
Flawinne	Impasse des Comognis – Création de voirie	X		Pour un projet de permis d'urbanisation de la Régie Foncière
Gelbressée	Rue Moens – Amélioration de la zone 30		X	
Jambes	Montagne Sainte-Barbe et chaussée de Marche – Marquage d'une bande cyclable suggérée (chevrin et logo vélos)		X 0	
Jambes	Avenue Prince de Liège - Sentier Vanden Borre – sécurisation (potelets)	X	X	Réalisé en interne
Jambes	Rond-point Joséphine Charlotte – Aménagements cyclables	X		
Jambes	N4 – Réparation d'un effondrement d'égout	X	X 0	
Jambes	Diverses rues – Projet de navette autonome de transports en communs	X		
Lives-sur-Meuse	Rue des Grosses Pierres - Stabilisation d'un mur de soutènement	X		
Loyers	Ecole communale – Aménagement des abords et de la cours	X	X 0	En support du BEB
Malonne	Rue du Petit-Bois – Adaptation du projet initial pour tenir compte des nouvelles contraintes (remplacement de		X 0	

Entités	Intitulé	Esquisse d'avant-projet et rapport technique	Projet X=plans 0=cahier spécial des charges	Commentaires
	l'égout, présence d'eau dans la fondation et de pollution dans les fondations existantes			
Malonne	Rue du Monastère – Aménagement pour croisement des véhicules	X		
Namur	Rues Rogier, du Premier Lanciers et Jean-Baptiste-Brabant – Réfection complète	X		Y compris demande de permis d'urbanisme
Namur	Diverses rues de Salzinnes - Placement de conteneurs enterrés	X	X 0	
Namur	Boulevard du Nord - Création d'une zone 30		X 0	
Namur	Rue des Bourgeois – Réfection complète	X		
Namur	Rue Cardinal Mercier – réfection des trottoirs		0	
Namur	Rue du Grognon – Etude technique		X	
Namur	Venelle des Capucins – Réfection de l'égout	X		Suite à un encombrement par du béton
Namur	Rue Armée Grouchy – plan de marquage après entretien par raclage/pose		X	
Namur	Place d'Armes – Remplacement des caniveaux	X		
Namur	Implantation du stationnement des péniches quai des Chasseurs Ardennais	X		
Namur	Place de la Station - Déplacement de boxes vélos vers le Square Léopold	X	X 0	
Namur	Boulevard du Nord – Fourniture et pose de potelets	X	X 0	
Namur	Rue Saint Joseph – Aménagement d'une aire de jeux	X		Appel à projet - refus
Namur	Esplanade de la Citadelle – Réfection et aménagement des abords de l'entrée du téléphérique et du Pavillon de Milan	X	X	
Namur	Esplanade de l'Hôtel de Ville – cheminement en asphalte + abris fumeurs	X		

Entités	Intitulé	Esquisse d'avant-projet et rapport technique	Projet X=plans 0=cahier spécial des charges	Commentaires
Namur	Château de Namur – Réaménagement de jardins à thèmes	X	X 0	
Namur	Corbeille – Placement d'une signalisation provisoire des parkings	X	X 0	
Namur	Corbeille – Signalisation routière	X	X 0	
Namur	Rue de la Tour – Placement d'une 4 ^{ème} toilette publique	X	X 0	
Namur	Corbeille – Nouvelle signalisation piétonne et touristique		X 0	En support du service Mobilité
Namur	Rue Salzennes-Les-Moulins – Aménagement du parking communal	X		
Namur	Permis d'urbanisme pour l'installation de Cap Estival	X	X	
Namur	Jardin du Maieur – Pavage d'une zone enherbée	X	X 0	
Namur et Saint-Servais	Place de la Station et piscine de Saint-Servais – Réparation de la toiture des abris vélos		0	
Saint-Servais	Route de Gembloux – Création d'un pont au dessus d'un ruisseau	X		
Temploux	Diverses rues – Préparation des dossiers d'égouttage prioritaire	X		En collaboration avec l'INASEP
Temploux, Vedrin, Erpent	Diverses rues – Mesures du battement des dalles en béton	X	X 0	Pour vérifier la stabilité des dalles
Toutes les communes	Réalisation d'un cadastre des accotements (trottoirs, fossés, ...)	X		Travail de longue durée
Vedrin	Aménagement d'un trottoir devant l'école Saint François-Xavier	X		
Wépion	Rue du Grand Ry – Création de deux pertuis	X	X 0	Suite à des coulées de boues
Wépion	Chemin du Bois du Curé – Remplacement des filets d'eau	X		
Wépion	Rue de la Sablonnière – Stabilisation d'un mur de soutènement	X		

Suivi d'études d'organismes externes

Entités	Intitulé	Organisme	Commentaire
Bouge	Création d'un parking P+R	SRWT	
Diverses entités	Placement de différents pantographes	SRWT	
Namur	Place Maurice Servais - Aménagements de la place	Fieldwork Greisch	
Namur	Aménagement de la place du Palais de Justice en lien avec la création d'un parking souterrain	Interparking	
Namur	Aménagements de la place de la Station et du boulevard Mélot	Skope	Etude technique

Divers

Dossiers	Commentaire
Avis sur des rapports de police en lien avec des problèmes de mobilité et de sécurité routière	Sur demande du service DPS
Avis techniques voiries, égouttages et mobilité dans le cadre de demandes de permis d'urbanisme	A la demande de la cellule « Permis/Egouttage »
Encodage des travaux de voiries communales dans l'application « impétrants » POWALCO	Y compris suivi et mises à jours
Mise à jour du plan d'entretien des voiries	
Plan d'investissement et priorisation des voiries demandant une réfection complète.	
Prise de vues avec l'appareil de Mobile Mapping dans toutes les rues de la Ville y compris traitement des images (géolocalisation)	Dans le cadre du plan d'entretien des voiries, de projets d'aménagements ou de placement de signalisations
Simulation de giration de véhicule afin de vérifier l'accessibilité à certains sites	

Plan Stratégique Transversal

- Pilotage par le BEVP: PST 14.1., 14.2., 15.1., 15.2., 21.2. et 21.3.
- Participation du BEVP: PST 6.1., 7.1., 8.1., 16.2., 18.1., 18.2., 19.1., 20.2., 21.4., 22.2., 32.1.1., 32.1.2., 32.2. et 32.3.

4.2. Cellule Permis/Egouttage

	2014	2015	2016	2017	2018
Demandes de renseignements	568	564	564	487	492
Permis d'urbanisme	220	237	450	335	385
Permis uniques		11	35	60	14
Permis d'urbanisation	1	7	3	11	5
Certificats d'urbanisme n° 1	93	110	102	175	207
Certificats d'urbanisme n° 2		10	5	23	23

	2014	2015	2016	2017	2018
Permis d'environnement		5		8	21
Avis de principe	8	2	27	48	13
Demandes de raccordement/réparation à l'égout complètes	95	124	82	135	169
Demandes de raccordement/réparation à l'égout en cours	117	75	66	4	0
Cautionnement/Equipements					10
Litiges					21
Suivis des chantiers					3
Réunion projet (CoDT)					28
Total	1.102	1.145	1.334	1.286	1.391

Cartographie du réseau d'égouttage

- mise à jour continue du plan d'égouttage numérisé

4.3. Cellule Chantiers

Surveillance des chantiers "Ville" suivants :

Cahier Spécial des Charges	Libellé
V894bis	Jambes - Revitalisation urbaine - Aménagement d'une zone résidentielle rue Wasseige et impasse de l'Amigo
V1098	NAMUR - Aménagement d'une aire de jeux
V1117	Aménagement d'une aire de street workout
V1127	Diverses entités - Entretien diverses chaussées - réparations localisées moyennes surfaces triannuel 2015-16-17
V1137bis	Dave - réfection rues du Château et la Vieille Eglise et création d'une zone résidentielle
V1144bis	Diverses entités - Entretien de voiries par raclage-pose
V1150bis	Flawinne - Entretien des rues Marchand, Arnould, Degalan, Genot par Raclage/Pose
V1152bis	Diverses entités - Entretien de voiries par raclage-pose
V1164bis	Malonne - Réfection des rues du Piroy et du Petit Bois
V1167	Namur – Fourniture et pose de haltes vélos
V1176bis	Namur - Boulevard Cauchy - jonction du ravel entre la nouvelle gare et les archives de l'Etat
V1182	Entretien par raclage pose de la rue Au Ritchi à Malonne et de la rue Pairibonnier à Wépion
V1185	Namur - Placement de toilettes publiques
V1193	Jambes - Fourniture et pose de columbarium
V1197	Réparation d'ouvrages – évacuation des eaux usées et pluviales
V1201	Stationnements vélos aux arrêts TEC

Cahier Spécial des Charges	Libellé
V1205	Namur - Création de columbariums et d'ossuaire dans divers cimetières
V1212	Pose de mobilier urbain
V1213	Namur - Avenue de Tabora - Remplacement d'un tronçon d'égout
V1214	Belgrade - Avenue Gourdin et rue de la Basse Sambre – Evacuation des terres polluées
V1218	Erpent, rues des Aubépines, du Grand Tige et avenue des Acacias: cheminements "Nam' In Move" - amélioration des trottoirs
V1226	Réaménagement et création d'aires de dispersion dans divers cimetières
V1228	Rue du Château et Vieille Eglise de Dave - Evacuation de terres polluées
V1229	Voie verte urbaine du boulevard Cauchy - Evacuation de terres polluées
VOI0008	Mise en zone 30 du boulevard du Nord à Namur
VOI0011	Fourniture et pose d'un auvent vélo – Ecole de Loyers
VOI0021	Wépion - Chemin du Grand Ry partie haute et entrée du n°1272 - Remplacement des pertuis (2 lots)
VOI0023	Réalisation de marquage et signalisation cyclable dans diverses rues de Namur

Surveillances des chantiers externes

Commune	Libellé
Bouge	Aménagement définitif du giratoire de la sortie Bouge (SPW)
Erpent	Suivi du chantier de création de voiries (T&P)
Jambes	Réfection de la rue de Dave (SPW)
Malonne	Travaux du collecteur du Landoir de l'INASEP
Malonne	Aménagement de quais pour bus (SRWT)
Namur	Esplanade de la citadelle - Création de la nouvelle voirie (SPW)
Namur	Route Merveilleuse – Réparations ponctuelles (SPW)
Namur	Travaux de la gare multimodale de Namur (gare autobus, rampe d'accès, travaux routiers annexes)
Namur	Travaux de la Confluence
Namur/Jambes	Travaux impétrants pour la passerelle « l'Enjambée » (SPW)
Salzinnes	Travaux d'entretien de la chaussée de Charleroi (SPW)
Vedrin	Travaux du collecteur du Frizet de l'INASEP
Wépion	Travaux du collecteur de l'INASEP
Wépion	Chaussée de Dinant – réfection et entretien (SPW)

Interventions diverses

Commune	Libellé
Diverses entités	Etats des lieux pour diverses occupations du domaine public pour des manifestations festives
Diverses entités	Expertises pour inondations, défauts, requêtes, ...

Commune	Libellé
Diverses entités	Appui des services Technique voirie et Juridique du DVP

4.4. Cellule Géomètres

Commune	Libellé
Place du Palais de Justice	Mise à jour plan topo / Plan de délimitation
Avenue du camp, 10	Mise à jour
R. A. Nélis - R. Delory	Déplacement CV n°55
Route de Gembloux	Déplacement CV N°3
Bideron - école	Plan d'alignement à modifier
Rue des Verreries	Plan de délimitation pour acquisition parcelle réservée Namur 4 Sc H 218, 220D, 200E
Rue de Maizeret	Levé topo égout existant et profil de terrain
Rue Joseph Saintraint	Destination d'un mur d'enceinte séparant la propriété du Musée de Croix Namur 1 Section C 1120 et 1113 A
Place des Jardins de Baseilles/Allée de Fribourg/Clos Vert	Reprise dans le domaine public des voiries - approbation plan de délimitation
Allée des Rhododendrons	Cession domaine public - approbation plan délimitation GE Delcourt
Rue les Tiennes	Déplacement sentier n°60 - Approbation plan GE de Changy
Fond de Wartet	Approbation plan de bornage GE Liber
Chaussée de Charleroi - sentier du Gué	Recherche des limites le long du sentier du Gué Namur 2 Sc F 13G2
Rue des Forsythias	Reprise dans le domaine public de la voirie
Rue Saint-Martin, 60	Approbation du plan de délimitation (permis) - Villa Legrand
Avenue du Bon Air	Lotissement "La Charmille" - Reprise de la voirie dans le domaine public
Rue du Grand Feu	Cession d'une bande de terrain dans le domaine public
Rue des Glaëuls	approbation plan de délimitation GE de Changy
Rue de Ferraire et Ernest Moëns	SV21 et SV32
Rue des Acquises	approbation plan de bornage GE Maquille
Rue de la Longue Haie	Approbation plan de bornage GE de Moffarts
Chemin de Sérumont	Problème d'accessibilité du chemin
Allée des Rhodendrons	Cession du domaine public - GE Buchet
Rue les Tiennes	Approbation plan de délimitation GE Desmit - Namur 23 Wierde Sc B, n°336D et 336E
Rue Saint-Antoine	Approbation plan de délimitation GE Magis
Rue de la Jonquière 52	Définition du domaine public - prop, Noël-Polet Namur 17 Sc D n° 369B/2

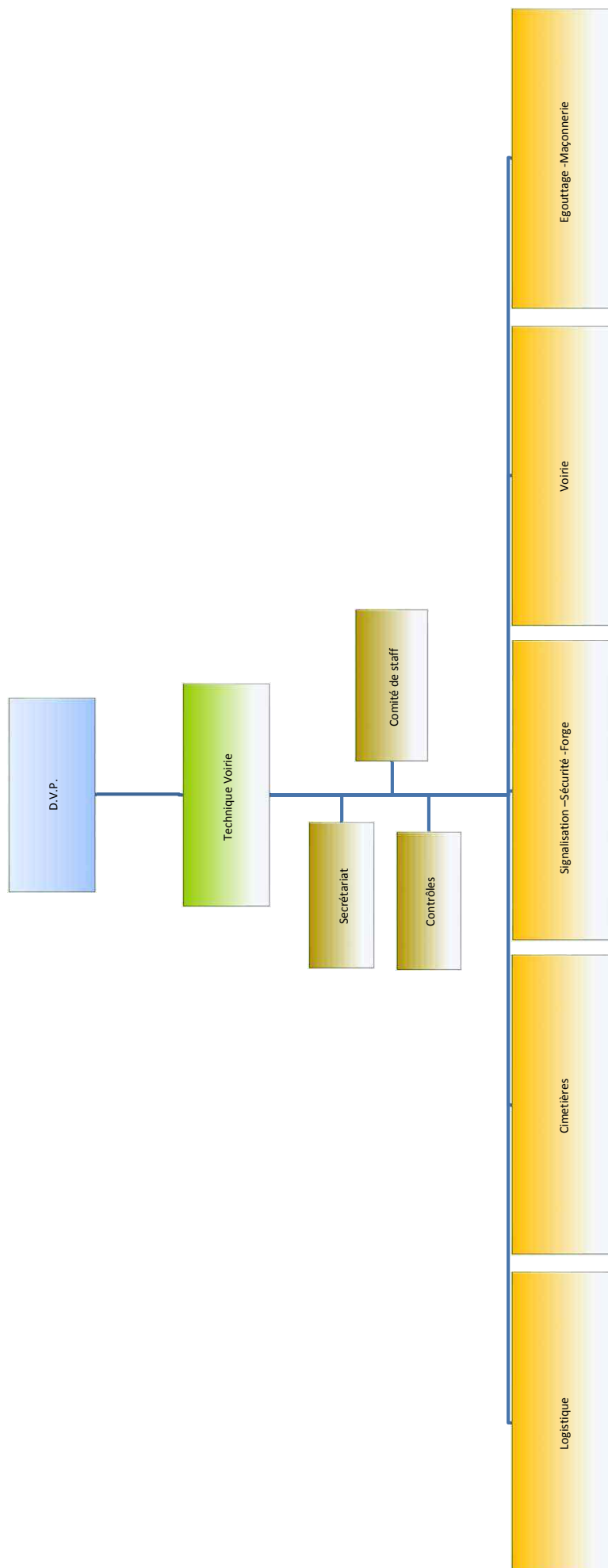
Commune	Libellé
Rue du Saule - Courdier -Genévrier - Père Pire - J. Bordet	Reprise dans le domaine public des voiries du lotissement Bauche
Ecolys	Reprise dans le domaine public des voiries du parc d'activité économique de Rhisnes - Ecolys - BEP
Rue de Dave/Rue de Géronsart	Recherches voiries CPAS
Rue Trous Minières - Pré-au-Loup	Suppression du SV32 et création d'une voirie
Terre au baur 19	Implantation repères pour placement nouvelle clôture Régie Foncière Namur 16 Cognelée Sc B, n°94V et 94W.
Rue Dachet	Entrave au chemin vicinal n°25
Rue des Champs	Approbation du plan de division du GE Delouvroy
Rue Champêtre/rue des Bluets	Demande de suppression du SV50
Su l'Tidge	Cession dans le domaine public de la parcelle n°23S appartenant à Vivaqua
Rue de la Poudrière/Comognes de Jambes	Rétrocession du lit désaffecté de l'Orjo à la SA PARK'S
Rue de la Libération/ Chée d'Hannut	Approbation du plan de délimitation (permis) - Pignataro
Chemin du Masuage/Rue de Sedent	Modification du sentier reliant le chemin du Masuage à la rue de Sedent
Rue des Baliveaux	Approbation du plan de bornage
Rue du Chepson	Entrave au sentier vicinal n°106
Route Merveilleuse	Esplanade implantation du pavillon
Rue de Dave	Limites sentier n°31
Comognes de Jambes	Approbation du plan de délimitation (permis) - Foyer Jambois
Route Merveilleuse	Prairie supérieure de Terra Nova - points de niveaux
Sur le Crestia	Approbation du plan de délimitation
Chaussée de Liège	Mise à jour du plan du cimetière
Rue de Rangnet	Mise à jour du plan du cimetière de Marche-les-Dames
Place Berthezène	Approbation du plan de délimitation du GE Savoie
Rue Basse Marcelle	Définition du domaine public devant le n° 15 Namur 01 Sc C n° 1401F
Rue du Hazoir	Limite entre SPW et Ville de Namur
Rue des Nolettes	Occupation du domaine public
Rue Félix Martin/ rue Joseph Dandoy	Entrave du Sentier n° 75
Site "Asty-Moulin"	Approbation du plan de délimitation
Rue Château des 4 Seigneurs	Réaménagement des carrés B et D
Avenue du Camp	Mise à jour du cimetière

Commune	Libellé
Rue des combattants de St Marc	Recherche de plan d'alignement du Chemin n°12
Bois d'Repiat	Entrave au chemin privé "Bois d'Repiat
Rue de la Poudrière	Cession du Foyer Jambois
Rue Major Delcourt	Cession du Foyer Jambois
Rue de Dave/Rue de l'Emprunt	Cession du Foyer Jambois
Rue du Bois Noust	Cession du Foyer Jambois
Rue Major Mascaux	Cession du Foyer Jambois
Rue du Grand Tige	Contrôle de l'implantation de l'extension du presbytère d'Erpent
Rue de Maizeret	Levé topographique école de Loyers
Rue du Petit-Babin/Curnolô	Déplacement du sentier n°101
Rue de la Crête	Reprise dans le domaine public - parcelle n°17E2 - Propr. Bouvier
Rue Jean Maus	Recherche informations alignement voirie pour géomètre Belgéo Namur 07 Sc E 294G
Rue du Grand Tige	Demande information pour Egout enterré sur dom. privé Namur 26 Sc A n° 175 G2 Prop. Madame Paris
Rue Adolphe Jardon	Occupation du domaine public devant le n° 20 Namur 07 Sc C n° 299
Rue Isidore Denison	Demande de renseignements pour la gestion d'un dossier permis d'urbanisme par la Régie Foncière
Rue Hébar & Chaussée de Louvain	Expropriation pour création d'un P+R Namur 12 sect. E n° 23B, 24H, 24C CPAS, CSC, Elia
Pîsinte do P'tit Bwè	Entrave au sentier "do P'tit Bwè"
Rue Trieux des Mines	Recherche de plan d'alignement ch53 et ch11 (supprimé)
Rue des Acquises	Demandes d'infos -suppression du sentier n°67 Namur 24 Sc B 480Y et 480S - GE Binamé
Route de Saint-Gérard	Approbation plan de mesurage GE Rix parcelle 5e div, sect C n°593b et C1 (Chemin de la Roseraie)
Rue Joseph Massart	Destination d'un mur de soutènement 25, rue Joseph Massart
Rue Grande	recherche alignement voirie GE Bouquelle
Chaussée de Marche	Contrôle de l'implantation et des niveaux voirie chantier TP Plateau d'Erpent + rétrocession JMC
Rue de l'Escaille	Recherche statut du chemin sur la parcelle 14 div Saint-Marc sect B 114p2
Route Merveilleuse	Levé topographique de la nouvelle voirie sur l'esplanade
Place Sainte Marguerite	Définition du domaine public école Sainte-Marguerite
Rue des Dalhias	Définition du domaine public avec parcelle C60x2, rue des Bégonias n° 86 arbre litigieux
Rue de la Halle/ Fripiers	Implantation des terrasses
Rue des Glaïeuls	Définition du domaine public CV 22; SV 30 Namur 22 Sc B n° 33M, 43C, 58H, 17A
Rue Arthur Blairon	Egout communal "d'eaux pluviales" - rejet dans parcelle privée - tuyau obstrué Namur 18 Sc B 68D

Commune	Libellé
Chaussée de Marche	Recherche info SV 42 pour architecte 3A Parallel Namur 23 Sc B 510E3, F3, G3, H3
Rue de l'Yser	Définition du domaine public devant le n° 11 Namur 13 Sc C n° 365Y
Rue de Mosanville	Définition du domaine public 21e div, sect A n°211C8 211D8 prop, New Hôtel
Rue des Acquises	Demandes d'infos -suppression deu sentier n°67 Namur 24 Sc B 480Y et 480S - GE Binamé
Chemin du Grand Ry	Inondations chm du Grand Ry/chss de Dinant/Sq de la Charité/av Sart Paradis/r Pré à la Fontaine/... Namur 5 Sc E n°192B, 1A 124, 125
Chaussée de Liège	Bail emphytéotique - approbation de plan cabine ORES pour DBA
Bld Cauchy à Namur	Levé topographique accotement le long propriété SNCB pour aménagement Ravel
Rue de la Pavée	Définition du domaine public devant le n° 5 Namur 26 Sc A n° 103R
Barrière d'En-Haut 12	Définition du domaine public Namur 17 Sc D n° 70K2 GE Hayot (soc. Progex)
Place du Malpas	Approbation du plan de délimitation du GE Jaumotte
Rue du Maréchal	Définition du domaine public Malonne 23 Sc A n° 19k4 et 39f et CV n°4
Allée des Ormes/ Ch de la Plaine	Approbation du plan de délimitation du GE Couez
Chemin du Vieux Port	Définition du domaine public avec Voies Hydrauliques
Rue du Chepson	Demande de cession du domaine publique
Rue Delahaut Laide Coupe	Recherche sur l'obstruction d'un sentier entre la rue Delahaut et la rue Laide Coupe
Rue de Dierlaire	Définition des limites du domaine public avec la parcelle 6e div, section B, n°131K
Chemin de la Plaine	Définition des limites du domaine public parcelle à Belgrade 10ème div, sect C 59V
Rue Lieutenant Colonel Maniette	Limites entre les parcelles 8ème div sect A n° 65e et 62p : école de Temploux
Bois d'Repiat	Entrave au chemin privé "Bois d'Repiat"
Venelle des Capucins	Mesurage de canalisations, paroi de fondation et ancrages - Chantier Eldorado
Rue Saint-Hubert/Rue du Fort de Dave	Approbation du plan de délimitation - Suppression du passage à niveau n°64 par la réalisation d'une voirie latérale
Rue Marcel Lecomte/Av. de la Vecquée	Approbation du plan de délimitation du GE Bruhl - SPW - Création d'un giratoire
Rue d'Enhaive/Rue de la Chapelle d'Enhaive	Projet Nyssen (permis) - approbation du plan de délimitation
Rue Gameda/Pl. Brunehaut	Cession de la voirie dans le domaine public - T&P - approbation plan de délimitation
Avenue Albert 1er	Recherche sur les limites de la voirie longeant le CHR - Approbation de l'alignement particulier - plan du GE Ledoux
Rue du Blanc-Bois	Définition de la propriété d'un mur de séparation - Salle Saint-Eloy

Commune	Libellé
Rue du Réemploi/Rue de l'Artisanat	Approbation du plan de délimitation du GE Vandenbranden - création d'un chemin reliant la rue du Réemploi à la rue de l'Artisanat - 9e div, sect F, n°18W, 21V5, 24L4
Rue des Pierres Blanches/Rue de l'Escalier/Rue des Résistants/Rue de Namur/Route de Marche-les-Dames	Réaffectation de la carrière des Grands Malades - Situation juridique des sentiers - Entrave aux sentiers
Rue du Pont/Rue des Bouchers	Approbation du plan de délimitation du GE Masnelli (Province de Namur)
Rue Pierre Thomé 34	Définition des limites du domaine public - 13e div, section C, n°132L
Rue Notre-Dame/Av. Baron Louis Huart	Approbation de l'alignement particulier - GEI Van Goethem - parcelles 2e div., sect. D, n° 144M, 143R, 143S, 140D, 137H, 137K, 137E, 141E, 142P, 143N, 144N
Chemin du Chêne Jacqueline	Reprise dans le domaine public de la voirie
Rue La Haie-le-Comte	Reprise dans le domaine public de la voirie
Rue de la Cassette	Sentier vicinal n°61 - Etude de la reprise dans le domaine public du chemin d'accès aux parcelles n°283D et 283E
Rue Chapelle Lessire	Approbation du plan de délimitation - Emprise sur le lotissement Sana
Rue des Brasseurs/Pl. M. Servais	Modification de l'alignement pour l'implantation du bâtiment du téléphérique
Chaussée de Dinant	Statut de la bande de terrain située entre les parcelles cadastrées 5e div, sect. A, n°605A & 602B et 600A (permis du Aldi)
Rue Bel Horizon/ Rue du Coquelet	Vérification des limites avec le domaine public - permis du Foyer Namurois - 1ère div, Sect. B, n°238P/2 - 239W6/2
Rue du Grand Tige/Rue du Tournoir	Approbation du plan de délimitation - Permis "Magnus" - 26e div, sect A, n°368A
Rue Jean de Dampierre	Cession de la voirie dans le domaine public - Permis T&P - Atradius - 3e div., Sect B, n°903H et 906T
Rue Laide Coupe	Approbation plan de délimitation GE Thaulez - 10e div, sect C, n° 101X2
Rue Nanon	Plan de délimitation pour reprise - Abattoirs de Bomel
Rue Capitaine Jomouton	Permis - liaison entre les 2 rues
Rue des Pensées des Champs	Reprise de voirie
Rue d'Insevaux/ Rue du Ranimé	Parcelles à rétrocéder dans le domaine public
Rue Jean Ciparisse	Parcelle à intégrer dans le domain public
Rue Joseph Grafé	Mesurage CV - projet égouttage
Grand Rue	Avis sur plan de bornage
Venelle des Capucins	Plan de délimitation pour reprise
Rue des Flawnées	Suppression Ch24bis et tronçon à incorporer dans la voirie
Rue Jean Colin - SV 69	Rétablissement de limites le long du sentier n° 69 par rapport à l'empiètement de Mr Rostenne Namur 07 sect. E 387 H

SERVICE
TECHNIQUE
VOIRIE



1. **EFFECTIF DU SERVICE**

- 52 personnes

Site d'implantation: rue des Phlox, 28 à 5100 Naninne

2. **PRESENTATION DU SERVICE**

Le service est composé de 3 cellules d'appui et 5 cellules qui effectuent les missions suivantes (contrôle, entretien et réparation):

- revêtements de la voirie, des trottoirs et espaces piétonniers, stabilisation des accotements
- profil des bordures et filets d'eau
- tenue des accessoires de voirie
- état de fonctionnement des égouts collecteurs
- état de fonctionnement des avaloirs et dispositifs de collecte des eaux de ruissellement
- curage des fossés
- pose de signalisation routière verticale et rail de sécurité
- état des plaques de rue
- marquage au sol
- mobilier urbain (potelets, barrières, ...)
- gestion des espaces d'inhumation
- tenue des registres de cimetière
- suivi administratif en relation avec l'Etat civil
- check-list des renseignements concernant l'équipement du domaine public et les infrastructures existantes et à créer
- avis technique sur les incidences des aménagements privés et particuliers dans les matières concernées
- plan de déneigement, viabilité hivernale, épandage de sel
- gestion des demandes d'intervention citoyennes via l'Intranet pour les matières liées à la voirie
- encodage, autorisation et surveillances des interventions des gestionnaires de câbles et conduites

3. **ARTICLES DU BUDGET 2018 ATTACHES SPECIFIQUEMENT AU SERVICE**

Article	Intitulé
421/124/02	Matériel - Outillage - Equipements
421/140/02	Entretien voiries
421/140/11	Travaux pour tiers
421/140/12	Voirie neige et verglas
421/140/48	Réparations dégâts installations publiques
423/140/02	Signalisation routière
425/124-02	Equipement voirie
877/124V-02	Entretien curage égouts (voirie)
878/124-02	Fonctionnement cimetières et morgues

Article	Intitulé
425/124MU-48	Entretien mobilier urbain

4. **RAPPORT D'ACTIVITES**

- les différentes prestations ont nécessité l'approvisionnement et la mise en œuvre de 73,4 tonnes de ciment, de 75 tonnes de sable de Rhin, 30 tonnes de sable maçon, 15 tonnes de sable béton, 78,75 m³ de béton préparé en centrale, 93,25 m³ de sable stabilisé, 60 tonnes de sable de concassage 0/4
- les divers travaux et prestations dans le domaine de la voirie et de l'égouttage ont généré le transport et la mise en décharge de 788 tonnes de déchets inertes et de 556,30 tonnes de déchets valorisables
- l'entretien et curage de fossés et de canalisations d'égouts publics (6000 kg de produits d'entretien)
- durant la période hivernale 2017-2018, il a été procédé à la commande de 240 tonnes de chlorure de sodium en vrac afin d'assurer la viabilité hivernale du réseau communal routier ainsi que 56 tonnes de chlorure de sodium en sacs pour maintenir la sécurité de passages piétonniers dans les squares, espaces piétonniers ainsi que les accès et allées de cimetière lors des inhumations

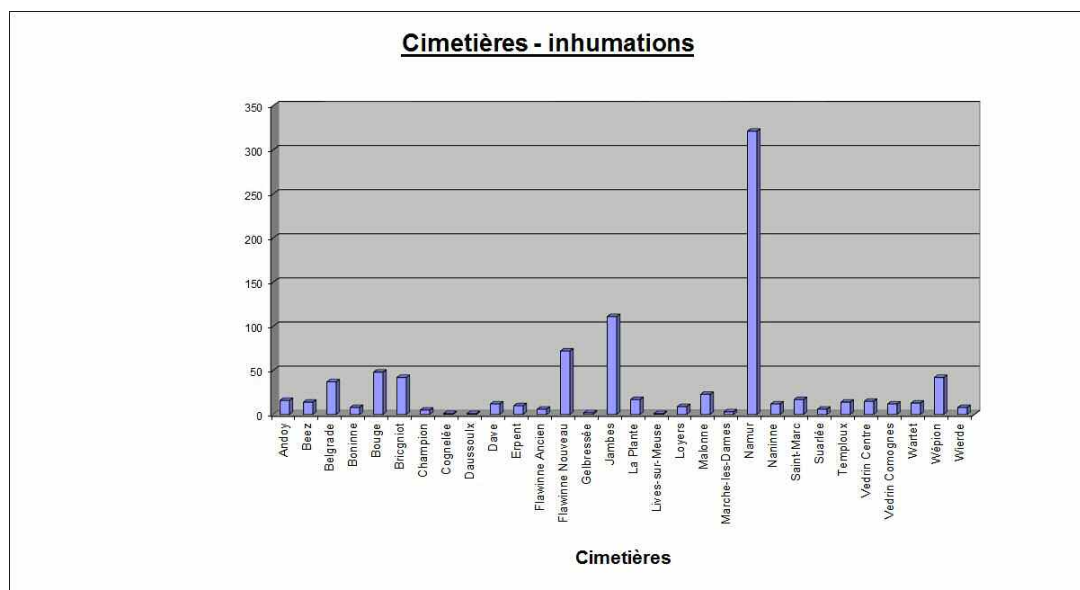
4.1. **Cellule Logistique (magasin)**

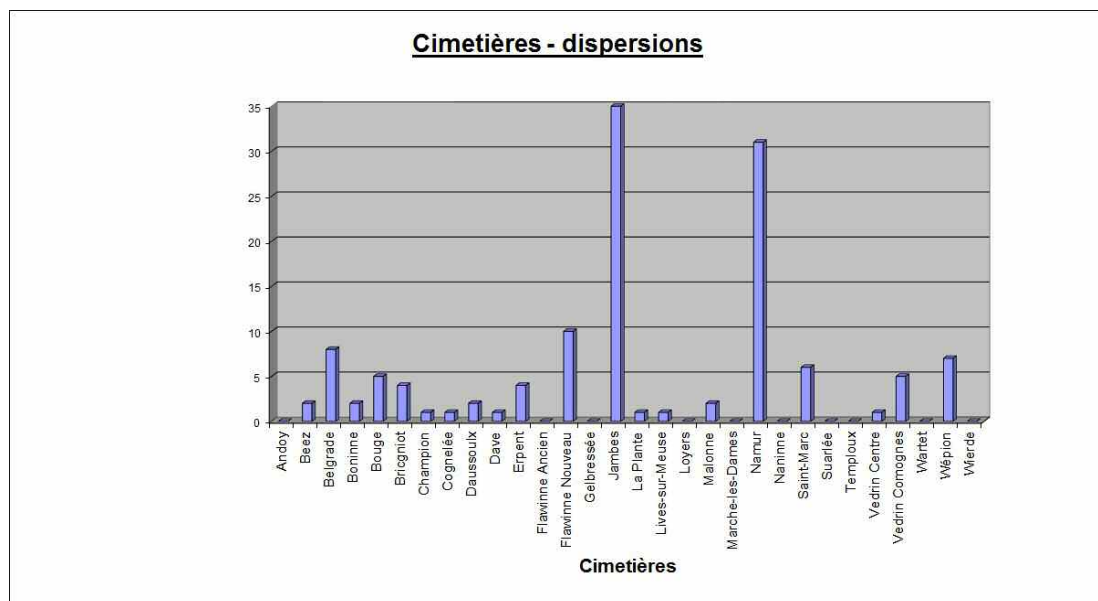
- gestion quotidienne des besoins en matériaux de construction et de réparation du service technique Voirie
- la distribution, l'entretien et la réparation des machines mises à disposition pour le personnel

4.2. **Cellule Cimetières**

Les prestations pour les travaux d'inhumation ont généré le transport et la mise en décharge de 244,84 tonnes de déblais d'excavation, de 30,60 tonnes de déchets de cimetières et de 32,78 tonnes de déchets verts.

La mise en état des parcelles d'inhumation a nécessité la mise en œuvre de 358,97 tonnes de dolomies et l'entretien des allées 126 tonnes de "2/8" et 78 tonnes de "8/14" (empierrement de concassé calcaire) et de 20 tonnes de "0/2".





Au total 898 inhumations et 129 dispersions ont été effectuées dans les différents cimetières de Namur.

4.3. Cellule Signalisation - Sécurité - Forge

Marquages routiers: application de 1830 kg de peinture soit 3049,97 m² de signalisation routière horizontale et de 1.120 m² de lignes et symboles préfabriqués rétro réfléchissants en thermoplastique (marquage routier thermocollant).

Demandes d'intervention encodées et traitées via le logiciel:

Panneaux	126
Peinture	7
Potelets	58
Trottoirs	125

4.4. Cellule Voirie

Mise en œuvre sur le réseau routier et urbain de 414,42 tonnes d'enrobés stockables et de 17 tonnes de revêtement hydrocarboné à chaud.

Demandes d'intervention encodées et traitées via le logiciel:

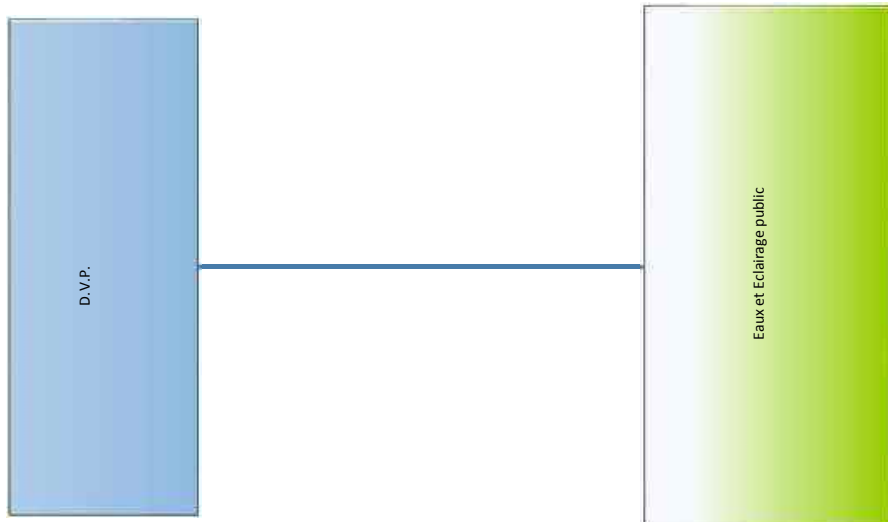
Nids-de-poule	234
---------------	-----

4.5. Cellule Egouttage - Maçonnerie

Demandes d'intervention encodées et traitées via le logiciel:

Chambres de visite	49
Avaloirs (grilles d'avaloirs cassées, tombées, volées)	32
Filets d'eau	10

EAUX
ET
ECLAIRAGE PUBLIC



1. **EFFECTIF DU SERVICE**

- 3 personnes

Implantation: rue des Phlox, 28 - 5100 Namur (Zoning de Naninne)

2. **PRESENTATION DU SERVICE**

2.1. **Gestion de l'éclairage public communal**

Le service est le relais entre

- la Commune et ORES, gestionnaire du réseau de distribution pour:
 - l'entretien ordinaire du réseau (défauts de câbles, remplacement de lampes)
 - les investissements extraordinaires (ajouts de points lumineux, remplacement de poteaux et ou d'appareils d'éclairage, extension du réseau, études diverses,...)
 - le programme d'investissements pluriannuel lié à l'objectif d'économie d'énergie par l'installation d'un éclairage moins énergivore de type LED
- la ville, la Direction de l'équipement d'électromécanique de Namur du SPW et la direction des voies hydrauliques de Namur du SPW, vis-à-vis des demandes d'intervention et de certains projets d'amélioration d'éclairage.

2.2. **Gestion des eaux usées et pluviales**

- conseils et expertises diverses en faveur des services internes et externes ainsi qu'au bénéfice des citoyennes et citoyens

3. **ARTICLES DES BUDGETS 2018 ATTACHES SPECIFIQUEMENT AU SERVICE**

Article	Intitulé
DE 426/731-60	Eclairage public: investissements non subsidiés
DE 426/731FI-60	Eclairage public: investissements subsidiés
DO 426/124 EP-02-60	Interventions ordinaires

Ces articles budgétaires concernent la charge financière de la Ville de Namur dans le cadre des interventions (hors obligation de service public).

Les interventions d'obligation de service public sont entièrement à charge du gestionnaire de réseau de distribution ORES.

4. **RAPPORT D'ACTIVITES**

4.1. **Eclairage public**

4.1.1. **Interventions couvertes par l'obligation de Service public (OSP)**

- le nombre d'interventions s'élève à 2.053 (toutes sources de signalement confondues (ville, site web ORES, n° vert...)
- entretiens préventifs et curatifs pour un montant de 102.895 € HTVA

4.1.2. Interventions non couvertes par l'obligation de service public (OSP)

- interventions ordinaires
 - offres vérifiées et validées: 74 y compris les visites "terrains"
 - factures vérifiées et validées: 92
 - entretiens curatifs spéciaux pour 99.825 € HTVA
- interventions extraordinaires non subsidiées
 - plan "LED" – remplacement des luminaires à vapeur de mercure (HgHp)
 - plan "LED" – remplacement des luminaires autres qu'à vapeur de mercure (Hors HgHp), sur Malonne et Belgrade/Flawine
- interventions extraordinaire subsidiées FRIC 2017/2018
 - plan "LED" remplacement des luminaires autres qu'à vapeur de mercure (hors HgHp) : remplacement de +/- 10.000 luminaires autres qu'à vapeur de mercure (hors HgHp) par du LED pour toutes les entités du Grand Namur exceptés Belgrade, Flawinne et Malonne

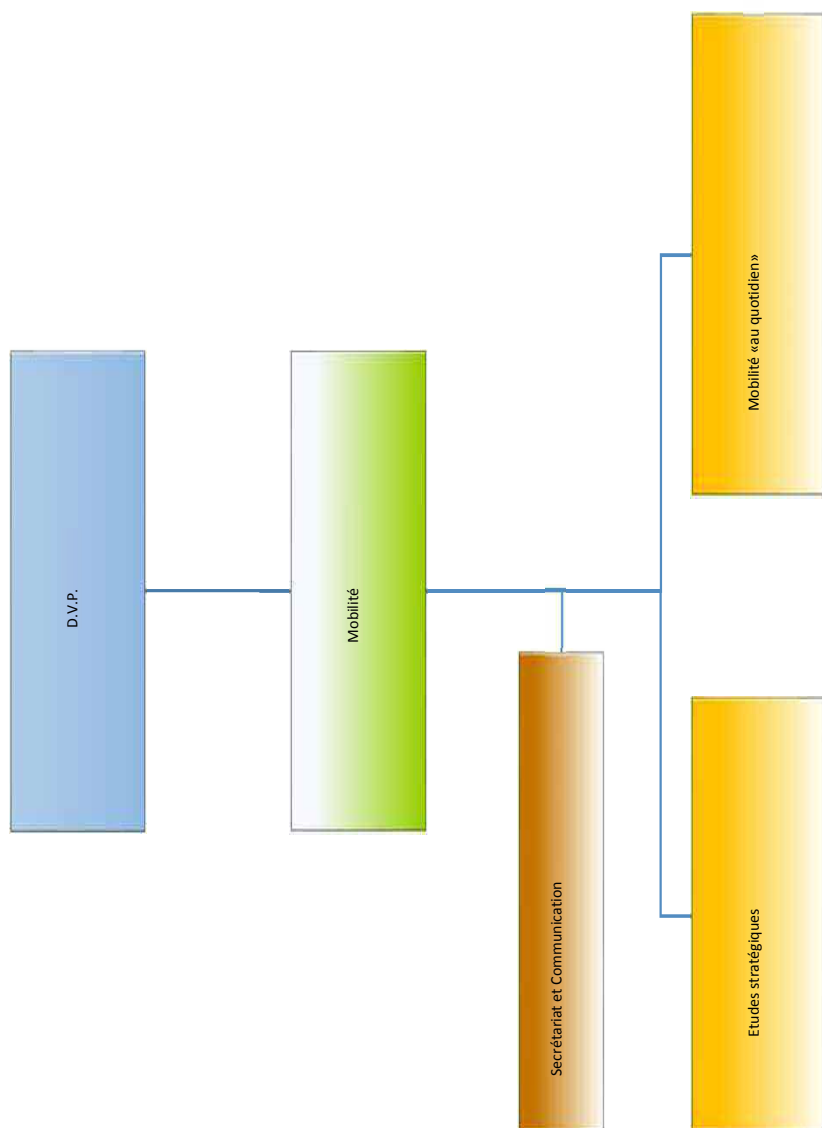
4.1.3. Divers

- élaboration de l'état des lieux de l'éclairage public des abords de bâtiments communaux
- confection de dossiers de documentations juridiques et techniques liées à l'éclairage public et destinés aux services concernés (STV et BEV)

4.2. Gestion des eaux

- assistances ponctuelles auprès du STV
- confection de dossiers de documentations juridiques et techniques liées à la gestion des eaux pluviales et destinés aux services concernés (STV et BEV)

MOBILITE



1. EFFECTIF DU SERVICE

- 7 personnes

2. PRESENTATION DU SERVICE

Le service Mobilité est chargé de la coordination des études et de la mise en œuvre des actions relatives à la mobilité (tous modes) sur le territoire de Namur.

Le service est composé de deux cellules.

2.1. Etudes stratégiques

La cellule « Etudes stratégiques » s'occupe notamment des plans communaux de mobilité, des plans de circulation et de stationnement, des études d'aménagements et de balisage, de l'amélioration du réseau de transport en commun, des avis mobilité sur dossiers d'urbanisme, d'aménagement du territoire ou d'environnement, ...

2.2. Mobilité au quotidien

La cellule « Mobilité au quotidien » est chargée du projet de développement du Système de Transport Intelligent (STI) et de la mobilité spécifique aux événements et aux chantiers sur les voiries à enjeux de mobilité, mais aussi : du suivi du plan communal cyclable, de l'évaluation et de l'amélioration de l'accessibilité PMR (événements, aménagements, infrastructures), du plan de déplacements d'entreprise (PDE) pour le personnel communal, des relations avec le GRACQ et Pro Velo...

3. ARTICLES DU BUDGET 2018 ATTACHES SPECIFIQUEMENT AU SERVICE

Article	Intitulé
DE 138/733MO-51	Etude plan communal mobilité
DE 421/711MO-58	Acquisitions terrains mobilité
DE 421/731MO-60	Travaux mobilité
RO 421/465MO-02	Subvention Conseiller en mobilité
RO 423/140-02	Signalisation routière
DO 522/123MO-16	Promotion mobilité
DO 522/124MO-06	Navettes publiques et modes alternatifs
DO 522/124MO-48	Fonctionnement Mobilité
DO 522/332PV-02	Subsides Pro Velo asbl

4. RAPPORT D'ACTIVITES

La matière traitée est nécessairement transversale et implique divers services communaux, mais aussi de nombreux partenaires externes à la Ville. Divers comités ont ainsi été créés et se réunissent à des fréquences qui leur sont propres :

- organisation et suivi de 9 réunions du Comité interne de Mobilité
- organisation de 1 réunion du Comité « Gestion des feux de signalisation » en partenariat avec le SPW
- organisation et suivi de 6 réunions du Comité PMR
- organisation et suivi de 1 réunion du Comité Vélo

- participation au Comité lié au projet Nam'in Move
- participation aux réunions mensuelles « Organisation événementielle » du DEL
- participation à plus d'une trentaine de réunions hebdomadaires du Comité restreint et à 12 réunions du Comité élargi « Mobilité – chantiers », aux deux réunions publiques « Grands chantiers » ainsi que ponctuellement aux réunions de mise en place des déviations pour les chantiers importants (chaussée de Louvain, gare multimodale...).

Le service Mobilité a représenté la Ville à différents colloques pour présenter différents projets en cours (colloque Piéton le 23 octobre 2018, congrès annuel d'ITS.be le 11 octobre 2018 à Bruxelles, réunion CeM Grandes villes à Charleroi le 31 mai 2018, rencontre des Experts en Mobilité à Louvain-la-Neuve le 23 novembre 2018...).

4.1. Cellule Etudes stratégiques

- actualisation du PCM de Namur : présentation au Collège pour prise de connaissance du rapport final, réunions en comité technique restreint, rencontres avec le Collectif de comités de quartier « Salzennes Demain » et avec les partenaires institutionnels
- 63 avis en matière de mobilité (augmentation significative par rapport à l'an dernier) dans le cadre de demandes de permis d'urbanisme, permis unique, réponses aux réclamations lors d'enquêtes publiques, avis de principe ou avis préalables pour des dossiers à l'étude et divers avis sur les aménagements mobilité (fermetures de passage à niveau, projets immobiliers de long de la Voie verte urbaine, site d'Asty Moulin, etc.). Notons qu'au fil du temps les avis sont supposément davantage orientés vers les gros dossiers d'enjeux territoriaux (de moins en moins d'avis sur des petits projets pour lesquels le DAU et la cellule Permis du DVP développent des compétences spécifiques), et le développement d'une expertise technique en appui aux collaborations transversales
- examen de dossiers d'aménagement du territoire en concertation avec la Police, le Bureau d'Etudes Voies publiques, le département du Cadre de Vie et le service Aménagement du Territoire pour des dossiers de permis d'urbanisation et de permis d'urbanisme pour des constructions groupées
- suivi des dossiers permis impactés par des charges d'urbanisme (immeubles de bureau au Bd Cauchy, site Avis avenue des Combattants, etc.)
- coordination des avis des différents services concernés sur les projets d'implantation de pantographes sur le territoire namurois en vue de la recharge des bus hybrides du TEC
- suivi des aspects mobilité des études place Maurice Servais et place du Palais de justice
- suivi des études en vue de la suppression des passages à niveau Materne, Velaine et Géronsart (avec collectrice et réaménagement du parking de l'Acinapolis)
- suivi de l'étude du tracé de la collectrice à Jambes menée par le bureau d'études Arcadis pour le compte du SPW
- finalisation d'une étude globale sur la signalisation piétonne dans le centre-ville et aide ponctuelle dans le cadre de sa mise en place gérée par le Bureau d'Etudes Voies publiques
- suivi d'une étude de révision de la signalisation automobile sur les voiries communales et régionales et aide ponctuelle dans le cadre de sa mise en place gérée par le bureau d'Etudes Voies Publiques
- suivi et finalisation d'une étude spécifique d'un tronçon de la Voie Verte sur Jambes, visant à assurer à terme le franchissement de l'avenue Prince de Liège
- suivi de l'étude menée par le SPW et la Ville pour l'aménagement de la chaussée de Waterloo dans le cadre de la création du P+R Belgrade et plus particulièrement suivi de l'étude de réaménagement du carrefour N4-N93

- réflexion, en coordination avec le SEU, sur les modifications à apporter à la gestion du stationnement à Namur (modification du temps de stationnement en zone rouge, mise en place du paiement par application, extension des zones bleues, scancar...)
- aide à l'élaboration du cahier des charges du P+R de Bouge rédigé par la SRWT
- participation au Comité d'accompagnement du PCAR dit « Plateau de Bouge »
- participation à l'étude de réorganisation du réseau bus (Nam'in Move) et suivi de certaines fiches-actions pilotées par la Ville et des études de réaménagement des axes bus structurants (Nam'in Move)
- étude visant à identifier une série de cheminements doux qu'il serait possible d'aménager/améliorer dans le cadre d'un subside du Ministre Di Antonio
- suivi des réunions relatives à la gestion des feux de signalisation avec le SPW
- participation à l'étude sur les feux sonores (SPW)
- poursuite des réflexions pour améliorer la gestion de la zone de rencontre de l'Ange, accord de principe du pouvoir subsidiant sur une nouvelle proposition d'aménagement et mise en œuvre de ce nouvel aménagement
- études d'implantation de stationnement vélos sur le territoire et projet spécifique lié aux arrêts de transport en commun
- études en vue de l'implantation de trois nouvelles stations Cambio (une à Saint-Servais, deux à Namur) et du déplacement d'une station déjà en place
- ville test dans le cadre de la conception par l'asbl Sentiers.be d'une méthode d'analyse de la qualité des cheminements piétons autour de bâtiments « cibles »
- participation à la réflexion sur la pertinence de la mise en place d'un système de free Floating à Namur
- réflexion, en collaboration avec la cellule « Stratégie Smart City » de la Ville, sur la pertinence de mise en place d'IGirouette dans le centre de Namur
- rencontre avec plusieurs comités de quartier (Erpent, Salzinnes, ...) afin d'échanger sur les adaptations que les habitants souhaiteraient voir mises en place dans leur quartier
- soumission d'un projet de Navette autonome « Moving Togeth'Air in Namur » dans le cadre de l'appel européen FEDER UIA (Urban Innovative Actions) en collaboration avec l'AWAC, le TEC Namur-Luxembourg, l'asbl Empreinte, la DGO1 et l'Université de Namur
- soumission d'un projet de parking intelligent en voirie « Spin2Move » dans le cadre de l'appel fédéral Smart Mobility Belgium en collaboration avec GAU Namur asbl et l'Association des commerçants de Namur

4.2. Cellule Mobilité au quotidien

- analyse des offres reçues dans le cadre du marché relatif à la mise en place d'un Système de Transport Intelligent (en lien avec les subsides FEDER) et attribution du marché à la société Macq-Fabricom en juillet 2018
- lancement de l'étude de conception du Système de Transport Intelligent, mise en place d'un comité de pilotage composé de l'ensemble des partenaires concernés (Police, SPW, SOFICO, Perex et différents services de la Ville) et suivi de plusieurs groupes de travail thématiques
- réflexion sur les procédures et collaborations à mettre en place en prévision de l'arrivée du Système de Transport Intelligent (collaboration avec la Police, le SPW et Perex, échanges avec les services de la Ville concernés : Informatique, DPS, SEU...)
- analyse des résultats de l'étude de fréquentation du centre-ville suite aux modifications du plan de circulation via des données mobiles (Floating Mobile Data)

- mise en place de la stratégie « parking-malin » et mise à jour du tableau de suivi des pertes/gains de stationnement dans les années à venir
- étude de plans de mobilité pour les événements (stationnement, circulation, navettes, mesures d'accessibilité pour les PMR, ...) : Fêtes de fin d'année, Fêtes de Wallonie, les Solidarités, Namur en Mai, Marathon international de Namur, Festival international des Musiques militaires (Tattoo)
- diffusion de l'information sur les plans de mobilité spécifiques aux événements (site internet, cartes, newsletters aux agents communaux)
- collaboration avec l'Agence wallonne pour la sécurité routière (AWSR) pour la labellisation Back Safe d'événements (Fêtes de Wallonie, les Solidarités)
- avis, évaluation et suivi des mesures destinées à améliorer l'accessibilité des PMR pour la Maison des mariages, Quai Novèle, notamment dans le cadre du Comité PMR
- appui au service Elections au niveau des mesures spécifiques PMR (stationnement, accessibilité des locaux de vote, informations, sensibilisation des agents électoraux communaux) pour les élections communales et provinciales du 14 octobre 2018
- collaboration et prise en charge financière de mesures spécifiques à l'accès sans véhicule des PMR au cimetière de Namur (Belgrade) à la Toussaint : mise à disposition de 2 pousse-pousse avec pilotes pour les personnes et de brouettes caddies pour le matériel
- participation et présentation du groupe de travail du Comité PMR à la matinée d'échanges organisée par UNIA « Pour une commune accessible à tous »
- appui à l'organisation d'une animation du Collectif Accessibilité Namur à la Maison des Citoyens le 3/12 dans le cadre de la Journée internationale de la personne handicapée
- participation au groupe de travail ou examen de dossiers en concertation avec la Police et les services communaux (service technique Voirie, Bureau d'Etudes Voies publiques, service Nature et Espaces verts) dans le cadre de l'adaptation PMR des arrêts de bus par la SRWT.
- organisation et suivi de comptages vélos (observatoire du vélo) en mai et septembre (8^{ème} campagne annuelle)
- suivi des compteurs électroniques vélos permanents et mobile
- organisation, réalisation et suivi des comptages stationnement dans les rues des Croisiers, des Carmes et de Fer et rédaction d'un rapport de comparaison de l'utilisation du stationnement avant et après les changements de réglementation intervenus début 2018 (sur base des comptages en voiries et des données des horodateurs connectés)
- actualisation du site Internet Mobilité et travail de refonte vers le nouveau site de la Ville, édition de Newsletters (adhérents à la charte « Namur, à vélo ! », et personnel communal), réalisation de documents d'information/sensibilisation (dépliants, affiches, cartes cyclables, plans de stationnement, cartes déviation chantiers, ...), articles dans le Namur Magazine, etc.
- suivi des infrastructures cyclables : traitement des plaintes, finitions / améliorations des cheminements / signalisations / stationnement. Bases du Plan Vélo 2 – points d'attention.
- suivi et résolution des points noirs récurrents ou de problèmes ponctuels relatifs à la circulation des bus, identifiés par le TEC
- rédaction d'une convention entre la Ville de Namur et l'UNamur dans le cadre de l'ouverture des parkings BUMP, droit inférieur et Arsenal au public le samedi et lors de certains événements
- mise en œuvre et suivi des actions menées dans le cadre du Plan de Déplacements d'Entreprise (PDE) pour le personnel communal : diffusion de newsletters internes, mise à disposition de vélos dans les services extérieurs, informations sur les mesures du PDE,

test vélos à assistance électrique, conseils personnalisés au niveau du choix des modes de déplacement et des itinéraires vélos

- réalisation d'une enquête sur les déplacements domicile-travail du personnel communal et encodage des résultats pour les différents sites de l'administration dans le cadre du diagnostic fédéral
- poursuite de l'opération « Samedi Mobile »
- poursuite de la mise en œuvre du plan communal cyclable (PCC) - suivi des fiches actions « Infrastructures », « Stationnement », « Promotion » et « Organisation » et suivi administratif et financier de ces dossiers (déclarations de créance, reports, contacts avec le DGF et le SPW, ...). Derniers décomptes et évaluation finale en collaboration avec le SAJV, le STV et le DGF.
- coordination des mesures relatives à la valorisation et à la sécurisation du chemin des écoliers (signalisation directionnelle entre la rue des Dames Blanches, le Jardin du Maître et la rue Emile Cuvelier, installation de bacs à fleurs et de poubelles, signalétique caméras, surveillance de l'espace, réalisation d'une fresque, etc.)
- mise en œuvre de mesures d'accompagnement et d'information dans le cadre des chantiers importants (gare bus provisoire, Confluence, ancien cinéma Eldorado, voie verte boulevard Cauchy...) et observations de terrain pour apporter le regard de l'utilisateur sur les mesures mises en place (chaussée de Louvain – phase 1, chantier gare, Confluence...)
- informations sur l'accessibilité PMR dans la commune (emplacements de stationnement, transports, aménagements spécifiques, infos utiles)
- poursuite de la construction d'un observatoire de la mobilité rassemblant diverses données statistiques (circulation, stationnement, modes doux...), cartographie des indicateurs, collaboration avec les services du DVP et du DSA afin d'améliorer la structure et la mise à jour de ces données et mise à disposition de certaines d'entre elles en Open Data
- suivi du dossier relatif au projet de guidage audio destiné aux personnes déficientes visuelles dans l'espace public via des balises sonores

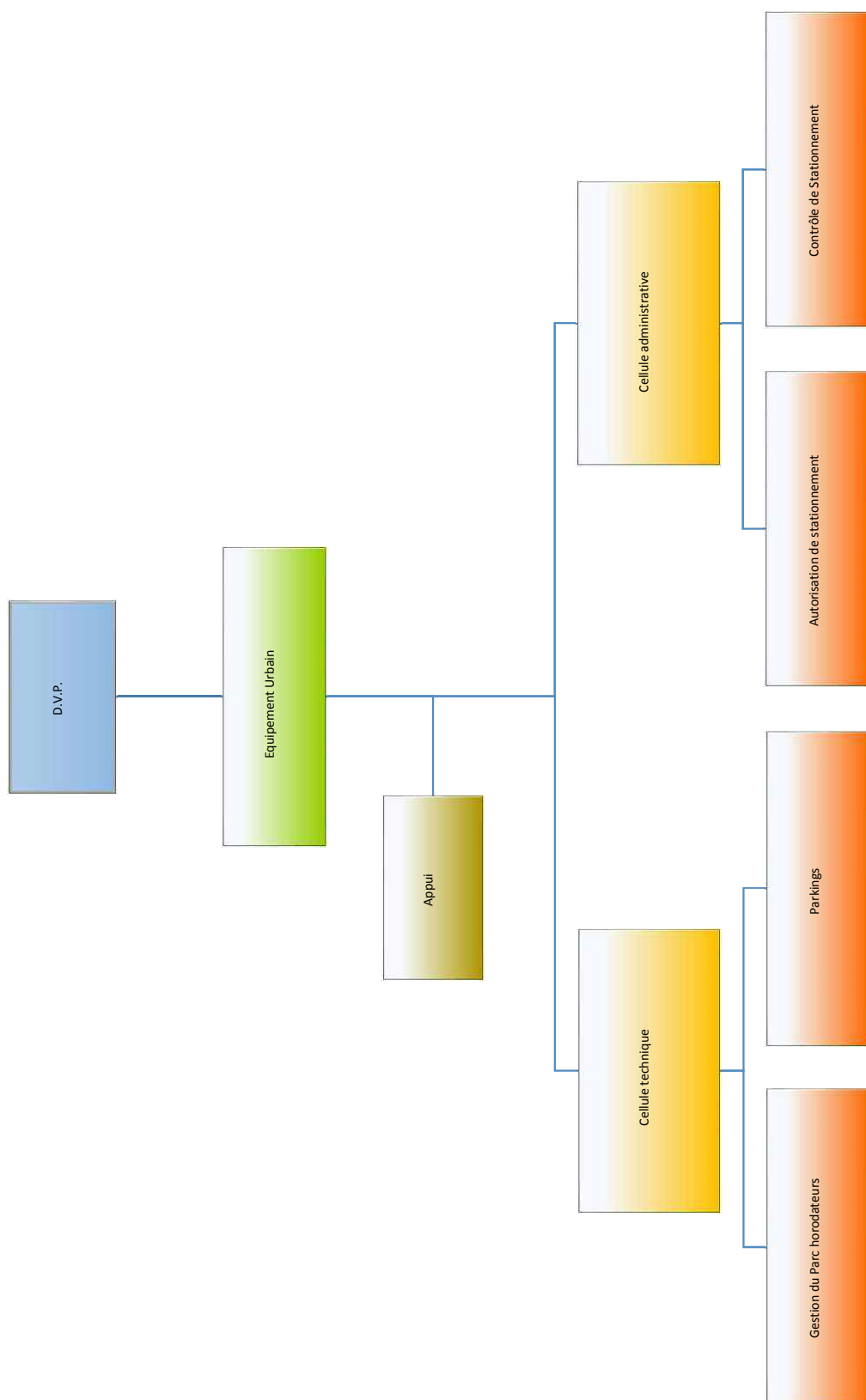
4.3. Sensibilisation et information

- organisation d'une assemblée générale du Plan namurois du Vélo (20 septembre) et d'une balade vélo (22 septembre)
- suivi des formations et passage des brevets du cycliste pour 520 élèves (27 classes), en concertation avec l'asbl ProVelo
- organisation de la fête des brevetés cyclistes (26 juin)
- organisation d'une exposition au Pavillon de l'Aménagement urbain et d'une conférence de presse présentant les mesures mises en place pour favoriser l'usage du vélo depuis une dizaine d'années à Namur (bilan et perspectives)
- promotion des modes alternatifs à la voiture individuelle dans le cadre du Plan de Déplacements d'Entreprise (PDE) : newsletters régulières aux agents, information des agents et organisation d'entretiens personnalisés (itinéraires vélo, infos transports en commun, mise à disposition de vélos à assistance électrique pour test trajet domicile/travail, multimodalité dans le cadre des nouveaux abonnements au parking de l'Hôtel de Ville, etc.), organisation d'une séances de bike coaching pour le personnel communal, de trois « vélo trafic » pour les bénéficiaires de la prime vélo électrique et actualisation du programme intranet relatif aux mesures de mobilité en faveur du personnel communal dans le cadre des déplacements domicile-travail ou professionnels
- information sur la mobilité namuroise lors des séances d'accueil des nouveaux habitants et habitantes (1 séance)

- réalisation de différentes affiches ou supports papier (et site Internet) en fonction des événements ou sensibilisations menés par le service : Plan de déplacements d'entreprise, brevet du cycliste, gratuité et fonctionnement des P+R pendant les fêtes de fin d'année, zones dépose-minute aux abords de la gare, ouvertures des parkings de l'université au public le samedi, modifications des modalités de stationnement, ...
- relais de l'information sur le portail de covoiturage spécifique à la commune
- participation à plusieurs rencontres avec la population afin de les informer sur certains projets les concernant directement
- participation à la Semaine européenne de la Mobilité par l'organisation (en collaboration avec la cellule BEST) d'une campagne de sensibilisation du personnel communal à la mobilité (stationnement et déplacements – concours – tests de e-micro-engins de déplacement avec le concours de la FEBIAC)

EQUIPEMENT

URBAIN



1. **EFFECTIF**

- 30 personnes

2. **PRESENTATION**

2.1. **Cellule administrative**

- gestion administrative, financière et technique des parkings de la Ville : parking de l'Hôtel de Ville, Namur Expo, P+R Saint-Nicolas, parking des Casernes I et II
- gestion administrative des cartes de stationnement (riverains, médecins, etc.)
- gestion administrative, financière et technique des bornes d'accès aux différents piétonniers
- contrôle général du stationnement en voirie (zones bleues et zones horodateurs) et gestion des Sanctions administratives communales liées à l'arrêt et au stationnement.
- gestion du dossier «Vélos en libre-service»
- gestion des abris pour voyageurs du TEC
- gestion administrative des dossiers de signalisation de proximité
- gestion des panneaux de signalisation dynamique des parkings
- gestion administrative des dépanneurs habilités aux enlèvements des véhicules en infraction
- gestion administrative et technique du parc horodateurs

2.2. **Cellule technique**

- gestion et entretien des équipements « horodateurs » pour le stationnement en voirie
- gestion et entretien des parkings et de leurs équipements d'accès et billettique

3. **ARTICLES DU BUDGET 2018 ATTACHES SPECIFIQUEMENT AU SERVICE**

Article	Intitulé
RO 040/366-HO-07	Horodateurs – cartes riverains
RO 040/366-PA-07	Parkings
RO 040/366-PR- 07	Parkings P+R
DE 424/731-60	Travaux parking (T.C.)
DE 424/744-51	Matériel horodateurs - installation
DE 424/742-53	Matériel informatique SEU
DO 424/124DT-48	Dégâts de tiers parkings et horodateurs
DO 424/124HO-06	Fonctionnement parkings – horodateurs contrats
DO 424/124HO-48	Fonctionnement parkings - horodateurs
DO 424/124ST-06	Entretien bornes télescopiques
DO 424/124ST-48	Réparation mobilier de stationnement
DO 424/124-05	Vêtements brigade contrôle stationnement
DO 424/124PA-06	Entretien parkings - contrats
DO 424/124SU-02	Matériel outillage parkings + horodateurs

Article	Intitulé
DO424/124SV-06	Maintenance stations vélos complémentaires
DO424/124CO-06	Contrôle stationnement - contrat
DO424/124CO-48	Contrôle stationnement - fonctionnement
DO 424/126-01	Loyers et charges locatives parkings
DO 424/124PA-48	Fonctionnement parkings

4. **RAPPORT D'ACTIVITES**

4.1. **Cellule administrative**

4.1.1. **Cartes «riverains»**

3.358 cartes délivrées

Zone bleue: Nombre d'emplacements: 2.249

- 1^{ère} carte: 10,00 €/an (2.224 cartes)
- 2^{ème} carte: 150,00 €/an (101 cartes)

Zone horodateur: Nombre d'emplacements: 2.555

- 80,00 €/an (966 cartes)

Cartes médecins

- 100 €/an (36 cartes)
- 250 €/an (3 cartes)

Voitures Cambio:

- 28 cartes

4.1.2. **Bornes «accès piétonnier» et chemin de halage**

- ouverture libre Saint-Joseph, Collège, Ouvrage, Croix, Fossés Fleuris et Bavière (sauf rue Basse Marcelle: 1 seule plage horaire de 09h00 à 11h30):
 - de 05h30 à 07h30
 - de 09h00 à 11h30
 - de 17h30 à 20h00
- 510 cartes délivrées (dont 154 aux riverains):
 - administrations publiques
 - riverains (garage) ou déménagements
 - festivités et entrepreneurs

4.1.3. **Contrôle du stationnement**

Contrôle général du stationnement en voirie : stationnement payant (horodateurs) et zones bleues.

4.1.4. Gestion administrative des parkings

Parking de l'Hôtel de Ville

- 358 places dont 5 emplacements PMR
- ouvert de 07h30 à 19h30 du lundi au jeudi
- ouvert de 07h30 à 02h00 du vendredi au samedi
- 22 locataires au niveau - 1
- 239 membres du personnel communal (abonnés) au niveau - 2

Parking des Casernes 1 et 2

- 650 places dont 6 emplacements PMR
- parkings accessibles 24h/24 pour les abonnés
- zone horodateurs: payant le samedi de 9h00 à 17h00
- 855 abonnements délivrés

P+R Namur-Expo

- parking accessible 24h/24
- 450 places dont 11 emplacements PMR
- 233 abonnements délivrés

P+R Saint-Nicolas

- parking accessible 24h/24
- 276 places dont 6 emplacements PMR
- 162 abonnements délivrés

4.1.5. Dépenses

Libellé	Montant
Horodateurs Smart – 3 ^{ème} phase	338.890,75 €
Parking Namur-Expo / acquisition caisse automatique	30.949,61 €
Total	369.840,36 €

4.2. Cellule technique

4.2.1. Gestion technique du parc horodateurs

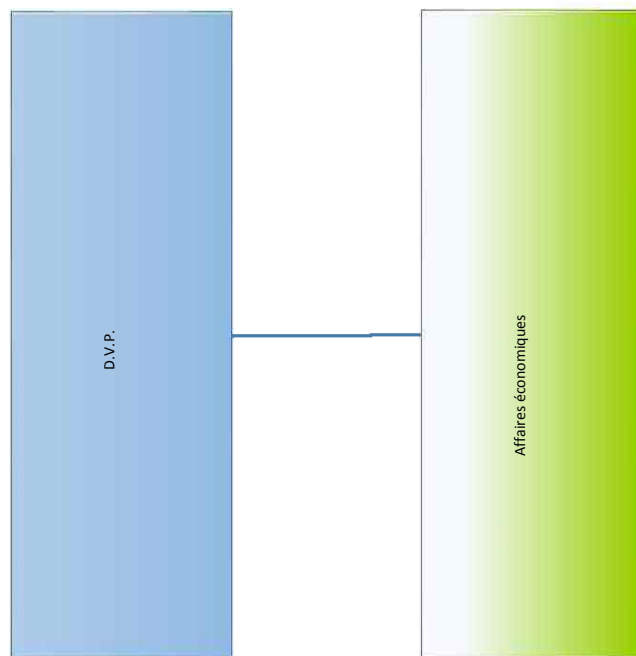
Actuellement 153 horodateurs pour gérer plus de 2.555 places de stationnement.

Zone mauve max 30 min		Zone rouge max 3h00		Zone verte max 4h00		Zone orange max 8h00	
30'	gratuit	30'	gratuit	30'	gratuit	30'	gratuit
		1h00	1,00 €	1h00	0,75 €	1h00	0,50 €
		2h00	3,00 €	4h00	3,00 €	8h00	4,00 €
		3h00	6,00 €				

4.2.2. Gestion technique des parkings

Hôtel de Ville, Casernes 1 et 2, Namur-Expo et P+R Saint-Nicolas.

AFFAIRES
ECONOMIQUES



1. **EFFECTIF DU SERVICE**

- 8 personnes

2. **PRESENTATION DU SERVICE**

Le service est l'interface privilégiée entre l'Administration et le monde économique (commerçants sédentaires, ambulants, entreprises, et associations locales). Il est à la disposition des commerçants et commerçantes pour les guider dans leurs démarches administratives telles que les demandes d'autorisation d'occupation commerciale du domaine public (terrasses, étals, dispositifs publicitaires, etc.), l'ouverture d'un débit de boissons, l'obtention d'une attestation de licence C (jeux de hasard), etc.

Le service a également pour mission la gestion de l'organisation des activités ambulantes sur les marchés en domaine public et des brocantes organisées par la Ville (Jambes et Carmes).

3. **ARTICLES DU BUDGET 2018 ATTACHES SPECIFIQUEMENT AU SERVICE**

Article	Intitulé
DO 522/124AU-48	Affaires économiques et commerce
DO 522/332T-02	Subside développement économique

4. **RAPPORT D'ACTIVITES**

4.1. **Occupation commerciale du domaine public**

4.1.1. **Occupation du domaine public (terrasses, chevalets, étals, etc)**

Toute occupation commerciale du domaine public requiert une autorisation préalable de l'Administration communale et est soumise au paiement d'une redevance.

Le territoire communal est couvert par le personnel recenseur qui a pour missions:

- la réalisation des enquêtes *in situ* en vue d'accorder les autorisations pour le placement de terrasses, bacs à glace, étals, tableaux, chevalets, appareils distributeurs, etc.
- le contrôle et le recensement de cette occupation
- l'établissement des droits de place (èglement communal du 17/10/2013 - redevances sur l'occupation du domaine public)

Répartition de l'occupation domaine public

	Zone 1	Zone 2 et 3	Total
Terrasses	148	54	202
Dispositifs publicitaires	234	36	270
Etals	54	13	67
Distributeurs	0	1	1

Droits de place

Description	Montant
Terrasses	139.081,95 €
Dispositifs publicitaires, étals et distributeurs	32.023,00 €
Terrasses exceptionnelles	3.705,00 €
Occupations commerciales diverses	9.208,00 €
Événements	1.950,00 €
Total	185.967,95 €

4.1.2. Marchés et brocantes hebdomadaires

Organisation des 8 marchés et des 2 brocantes hebdomadaires dans l'entité de Namur

Marchés		
Belgrade	Lundi	08h00 à 13h00
Salzinnes	Mardi	08h00 à 13h00
Flawinne	Mardi	14h00 à 18h30
Namur (Gare)	Mercredi	12h00 à 18h30
Boninne	Mercredi	14h00 à 19h00
Jambes	Jeudi	08h00 à 13h00
La Plante (bio, fermier et artisanal)	Vendredi	15h00 à 19h00
Namur	Samedi	08h00 à 13h00
Brocantes		
Namur (rue des Carmes)	Samedi	08h00 à 13h00
Jambes (quai de Meuse et bd de la Meuse)	Dimanche	06h00 à 13h00

4.1.3. Marchés exceptionnels

Organisation du traditionnel marché de l'Ascension à Jambes et du marché aux chrysanthèmes, place de l'Ange et place de l'église à Flawinne.

4.1.4. Perception des droits de place

Perception des droits de place sur les marchés et brocantes ainsi que perception de la redevance pour raccordement à l'électricité.

Droits de place

Description	Montant
Marchés organisés par la Ville	300.164,20 €
Brocantes organisées par la Ville (Jambes, Carmes)	32.193,00 €
Autres brocantes et marchés	27.874,25 €
Total	360.231,45 €
Redevances raccordements électriques	20.436,50 €

4.1.5. Gestion administrative

- des dossiers relatifs aux ambulants et ambulantes (abonnements, liste d'attente, cessions d'emplacement, demandes de mutation, suspensions pour cause de maladie, application des sanctions réglementaires, ...)
- des dossiers relatifs aux brocanteurs et brocanteuses professionnels (abonnés ou abonnées)

4.1.6. Modifications / déplacements des marchés

- marché de Jambes
 - déplacement des ambulants des places de la Patinoire et de la Wallonie dans l'avenue Bourgmestre Jean Materne à l'occasion de l'installation des forains pour les festivités jamboises (Ascension et Pentecôte)
 - déplacement durant une semaine des ambulants de la place de la Wallonie dans l'avenue Bourgmestre Jean Materne en raison de l'installation du chapiteau du Rallye de Wallonie
 - adoption d'un nouveau plan d'implantation du marché et attributions d'emplacements (Collège communal du 05 et 19 juillet 2018)
- marché de Namur
 - déplacement du pôle alimentaire et horticole le 03 mars 2018 en application de la décision du Collège communal du 17/04/14
 - adaptation des échoppes des fleuristes du 29 avril au 29 mai 2018 suite à l'installation d'une "Grand roue", place de l'Ange
 - adaptation du plan d'implantation du marché (Collège communal du 25 janvier et 08 mars 2018)
- marché de La Plante
 - suppression du marché du 26 octobre en raison de l'organisation du Trail des Lumeçons et du 28 décembre (à la demande des ambulants)
- marché de Namur-gare
 - adoption d'un nouveau plan d'implantation du marché (Collège communal du 18 janvier et 31 mai 2018)
 - suppression du marché du 15 août 2018 à la demande des ambulants.

4.2. Vie économique et règlements économiques

4.2.1. Délivrance des autorisations d'ouverture des débits de boissons et des patentes (uniquement pour les débits fixes)

- autorisations d'ouverture de boissons fermentées couplées à la délivrance de la patente: 52 unités
- autorisations d'ouverture de boissons fermentées: 4
- patentes: /

4.2.2. Délivrance de l'attestation de Licence C pour la Commission des Jeux de Hasard dans l'Horeca

- attestations de Licence C: 11 unités
- renouvellements d'attestations de Licence C: 8 unités

4.2.3. Dérogations au repos hebdomadaire

Accordées aux commerçants et artisans situés dans les 21 anciennes communes non reconnues comme "centres touristiques": 15 dérogations accordées.

4.2.4. Dérogation aux heures de fermeture obligatoires

Pas de demande sollicitée.

4.3. Animations économiques et commerciales

4.3.1. Interface entre les commerçants et l'Administration communale

- aider les commerçants et commerçantes dans leurs démarches vis-à-vis de l'Administration en les aiguillant vers le(s) service(s) compétent(s) et en les informant sur les divers règlements communaux qui leur sont spécifiquement applicables (ex.: enseignes, permis d'urbanisme, taxes), redevances sur l'occupation du domaine public, dispositions en matière de propreté publique, etc
- mise à jour continue du "Guide pratique à l'attention des nouveaux commerçants" dont une partie est consacrée à l'"Horeca" (guide téléchargeable sur le site Internet www.namur.be - "Démarches de A à Z" - "Commerçants" - "Guide pratique à l'attention des nouveaux commerçants")
- relayer les problèmes de certains commerçants et commerçantes auprès du service compétent (ex.: mobilier urbain endommagé, avaloirs bouchés, etc.)

4.3.2. Gestion de dossiers ponctuels liés au commerce

- organisation, à l'Espace Beffroi, en collaboration avec l'association de gestion centre-ville GAU Namur, de la 9^{ème} édition d'"ArtisaNamur", le rendez-vous des artisans d'art (du 27/04 au 29/04). 15 artisans représentant différents métiers artistiques (aquarelles, bijoux, peluches, etc) ont répondu à l'invitation
- week-end du Client (06 & 07 octobre): il s'agit d'une initiative nationale de Comeos (Fédération des commerces de détails) et de l'UCM.
- répartition du subside développement économique entre:
 - l'asbl association des Commerçants et fêtes de Saint-Servais afin d'aider l'association dans les frais liés à l'organisation de la braderie de juin
 - l'asbl Maga-Zinnes (association des commerçants de Salzinnes) afin d'aider l'association dans les frais liés à l'organisation de la brocante qui s'est tenue le 15 août et d'un marché de Noël en décembre ainsi que pour l'acquisition de décoration pour l'ensemble des commerces à l'occasion du mondial.
 - l'asbl Fondation pour la Jeune entreprise afin de l'aider dans sa volonté d'élargir son activité en ouvrant un bureau à Namur
 - l'asbl Les Commerçants de Bouge afin d'aider l'association dans les frais liés à une campagne de relance économique des commerces suite aux travaux chaussée de Louvain (réalisation et impression de brochures).
 - l'asbl Interface 3 à titre d'intervention dans les frais liés à l'organisation du 3^{ème} salon Evolu'tic qui s'est tenu le 04/05/2018.

4.3.3. Aide aux associations de commerçants

Apporter une aide ponctuelle aux associations de commerçants qui en font la demande, notamment dans le cadre de la mise en place d'une animation particulière (ex.: affiches, courriers, ...). Cette aide s'est principalement traduite par la répartition du subside de développement économique (cfr point 4.2.6.).

4.3.4. Participation au "Comité Interne Mobilité" (Ville)

Dossiers liés à la Mobilité: 8 réunions, impacts de la mobilité sur la vie économique et commerciale.

4.3.5. Collaboration avec le Forem

Mise à jour, au sein de la Maison des Citoyens, du point d'affichage des offres d'emplois. Les affichettes reprenant les offres d'emplois sont envoyées quotidiennement par mail par le Forem.

4.3.6. Collaboration avec l'asbl GAU (Groupement des Acteurs Urbains)

Aide dans différents projets menés à bien par l'asbl (ex.: outil de gestion, animations lors des fêtes de fin d'année, etc.).

L'action de l'association de gestion centre-ville de Namur se concentre sur les trois missions suivantes:

Statistiques

- établir et actualiser un état des lieux du centre-ville (répartition des commerces par secteur d'activités, etc.)
- collecter des informations auprès des utilisateurs et utilisatrices du centre-ville pour alimenter la réflexion des services communaux en charge de projets les concernant (relevé de stationnement et taux d'occupation, flux piétons, relevé cellules vides et contacts avec enseignes cherchant une surface sur le centre-ville)

Interface

Maintenir le contact avec les commerces du centre.

Actions

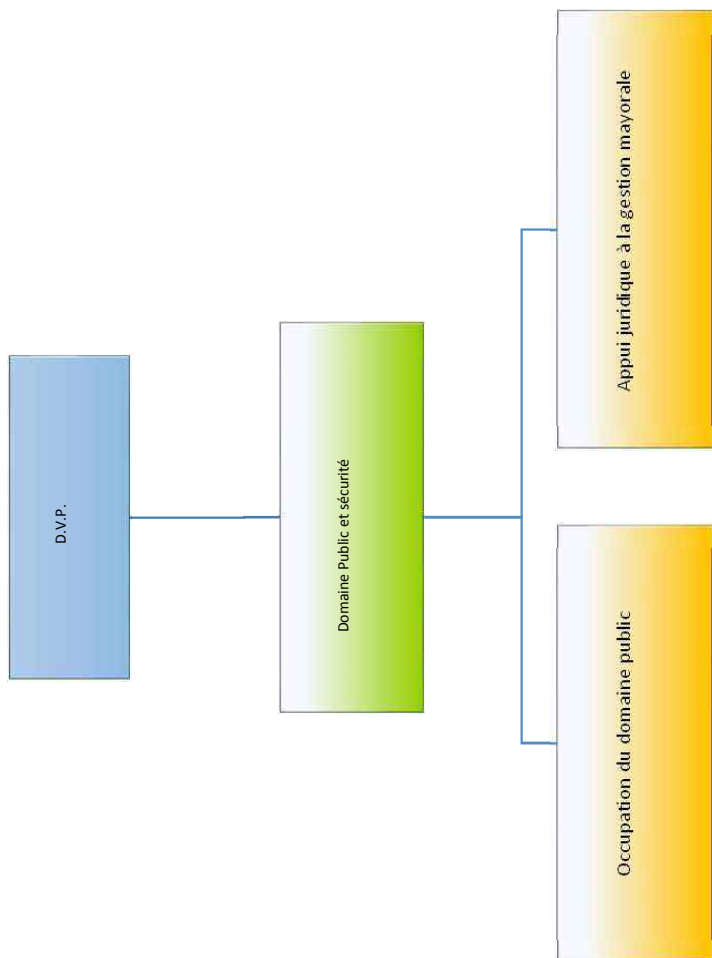
- initier de nouvelles actions et soutenir celles-ci le temps nécessaire à leur mise en route.
- perpétuer les actions déjà engagées ("Ville fleurie", 21 juillet, Saint-Nicolas)
- participation aux réunions du conseil d'administration (4 réunions) et de l'assemblée générale (2 réunions)

4.3.7. Gestion de dossiers économiques

Suivi du dossier "compteurs de flux piétons".

Ces compteurs ont été achetés par l'asbl de gestion de centre-ville GAU Namur fin 2011. La Ville prend en charge les frais de maintenance et de transmission des données. Contact avec la société Eco-Counter pour les aspects financiers, techniques (lors d'accidents, etc.) et chiffrés (analyse des données).

DOMAINE PUBLIC
&
SECURITE



1. EFFECTIF DU SERVICE

- 10 personnes

2. PRESENTATION DU SERVICE

Composé de deux cellules "Occupation du domaine public" et "Appui juridique à la gestion mayorale".

2.1. Cellule Occupation du domaine public

Cette cellule est chargée de la gestion de toutes les règlements et autorisations d'occuper la voirie, en ce compris les impacts en matière de circulation.

2.1.1. Gestion des évènements

Il s'agit notamment d'instruire les demandes d'organisation pour des évènements :

- d'assurer la gestion du domaine public dans le cadre de demandes de manifestations culturelles, sportives et festives, d'affichage et de distribution
- de coordonner les projets d'évènements à l'aide d'une base de données (agenda et cartographie)
- de faciliter l'organisation des évènements sur le territoire de la ville de Namur
- de contrôler le respect des conditions fixées dans les autorisations (suivi et gestion de la cellule Contrôle)
- d'ajuster les procédures de constitutions des dossiers de demande :
 - création et numérisation du formulaire d'occupation de l'espace public
 - création et mise en place procédures (DPS et services Ville) occupation de l'espace public et autorisation
 - création conditions d'occupation générales des places événementielles
 - création de canevas d'autorisation
 - participation évolution logiciel ODP
 - accessibilité PMR aux évènements namurois
 - newsletter événementielle riverains de la Citadelle
- de traiter l'ouverture des débits occasionnels de boissons fermentées et spiritueuses
- de prendre part à la planification d'urgence et d'intervention (suivi des formulaires de sécurité, participation à la cellule de sécurité)
- de s'occuper de diverses matières éparses (exploitation de jeux de hasard de classe 2, collectes à but humanitaire, installation de caméras de surveillance en lieu ouvert ...)

2.1.2. Circulation, stationnement et taxis

Le service assure également la gestion de toutes les autorisations de circuler ou d'occuper la voie publique. Dans ce cadre, il est chargé :

- d'assurer la gestion du domaine public dans le cadre de demandes de placement de containers, enclos et échafaudages
- d'intervenir en matière de police de la circulation routière et de stationnement

- de contrôler le respect de la réglementation par les entreprises de taxis (évaluation des chauffeurs, renouvellement des permis, ...)

2.2. Cellule Appui juridique à la gestion mayorale

Cette cellule assure le suivi administratif des interpellations relatives à :

- la tranquillité publique : mises en demeure, rappels et arrêtés du Bourgmestre ordonnant la fermeture d'établissements accessibles au public ou restreignant certaines activités dans le cadre de manifestations
- la salubrité publique : mises en demeure, rappels et arrêtés du Bourgmestre ordonnant la mise en œuvre des moyens nécessaires afin de nettoyer certains sites (déchets, rats)
- la sécurité publique en dehors des mesures de circulation :
 - mises en demeure, rappels et arrêtés du Bourgmestre ordonnant la sécurisation, l'inhabitabilité, l'expulsion de certains ouvrages (immeubles d'habitation, ...)
 - mises en demeure, rappels et arrêtés du Bourgmestre dans le cadre de la gestion des dossiers relatifs à l'assurance obligatoire de la responsabilité civile en cas d'incendie ou d'explosion (établissements accessibles au public)
 - interpellations de la Zone de secours NAGE et des citoyens (communiqués de presse et information sur le site Internet de la Ville) dans le cadre de la survenance d'événements naturels afin d'évaluer l'opportunité de l'introduction d'un dossier auprès du Fonds régional des calamités
 - réception des demandes de visite de prévention incendie et envoi à la Zone de secours NAGE avant de procéder à la réception, au traitement et au classement des rapports
- les activités ambulantes individuelles en dehors des marchés publics :
 - activités temporairement sédentaires récurrentes (domaine public): délibérations du Collège communal et notifications pour les changements d'exploitants, facturation des redevances d'occupation du domaine public (10 emplacements)
 - activités temporairement sédentaires ponctuelles (domaine public et terrains privés): délibérations du Collège communal et notifications en vue de l'octroi ou du refus d'emplacements
- ponctuellement un rôle d'appui juridique pour les cellules "Événementiel" et "Circulation, stationnement et taxis".

3. ARTICLES DU BUDGET 2018 ATTACHES SPECIFIQUEMENT AU SERVICE

Néant.

4. RAPPORT D'ACTIVITES

4.1. Cellule Occupation du domaine public

4.1.1. Pour les événements

- encodage occupation de l'espace public agenda et cartographie (hors affichage, distribution, travaux de nuit, artistes de rues, ...) : 618
- dossiers entrés (demandes d'autorisation, de modification, annulation par l'organisateur ...) : 1.882
- demandes d'avis : 3.530

- autorisations de manifestations festives et sportives : 523 dont :
 - dérogation boissons fermentées / spiritueuses : 11
 - collectes à but humanitaire : 22
 - autorisations travaux de nuit : 15
- autorisations d'affichage (publicité provisoire) : 88 /
- dérogation pour affichage sur filins : 10
- autorisations pour la distribution de flyers : 95
- autorisations chapeau : 18
- réunions briefing / débriefing : 62 :
 - briefings/ débriefings, suivis services porteurs : 20
 - groupe de Liaison Événementiel / GLEV EVENT organisation événement : 12
 - comité de pilotage projets Ernst and Young et coordination événementielle générale : 22
 - PLANU : 8
 - repérages sur site et contrôle en amont de l'évènement sur terrain : 3
- demandes de contrôle sur événement : 17
- fixation typologie (délibération) : 70
- battues et chasses : 49
- refus / remontrances : 50
- suivis exercices militaires : 49

4.1.2. Circulation, stationnement et taxis

Police

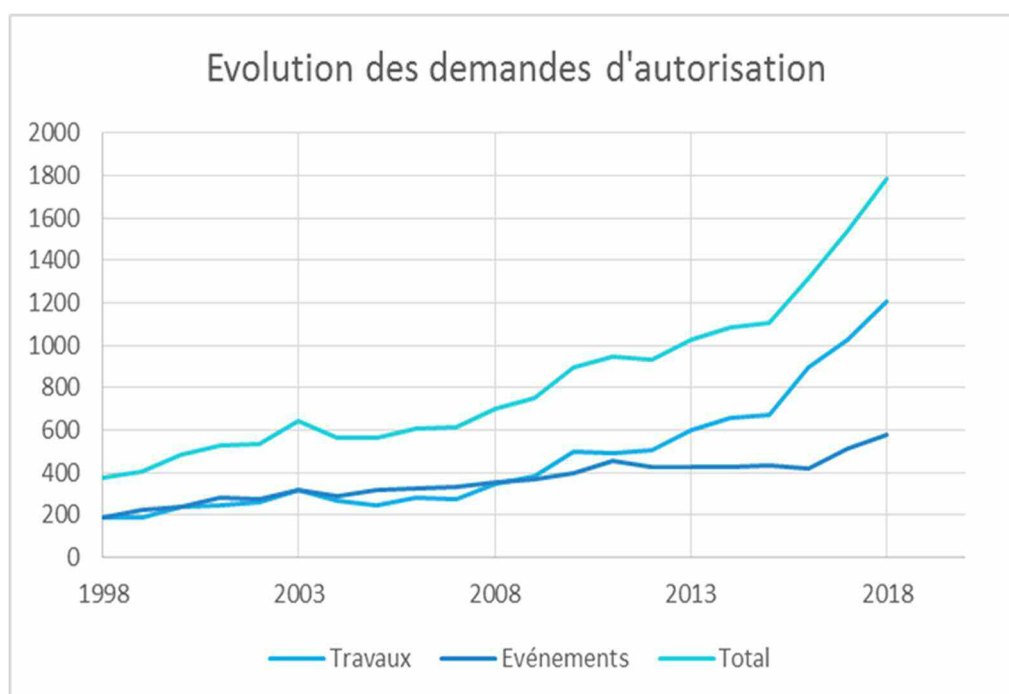
- arrêtés du Bourgmestre : 1.787
- occupation de la voie publique pour travaux et déménagements:
 - demandes traitées (autorisations, prolongations, annulations, ...) : 3.435
- ordonnance du Conseil communal :
 - mesures d'ordre et de sécurité à l'occasion des Fêtes de Wallonie
- projets d'arrêté ministériel :
 - Namur, avenue Albert 1er (N80) : passage pour piétons régulé par feux lumineux
 - Temploux, chaussée de Nivelles (N93) : limitation de vitesse à 50 km/h
 - Erpent, rue Erpent-Val : carrefour à feux et passage pour piétons

Règlements complémentaires

- Namur, rue des Carmes : création d'un emplacement pour handicapés
- Namur, rue Moncrabeau : création de deux emplacements pour handicapés
- Jambes, rue Mazy : création d'un emplacement pour handicapés
- Daussoulx, rue de l'Echangeur : création d'un emplacement pour handicapés
- Marché de Namur : stationnement interdit

- Namur, rue de Balart : stationnement et instauration d'une zone bleue
- Bouge, place Sainte-Marguerite : création d'un passage pour piétons et d'une zone de stationnement
- Flawinne, rue Marcel Héron : création d'un passage pour piétons
- Namur, boulevard Frère Orban, rue Bord de l'Eau : emplacements pour cars
- Namur, rue d'Arquet : création de deux emplacements pour handicapés
- Namur, rue Henri Lecocq : suppression d'un emplacement pour handicapés
- Namur, rue Julien Colson : création d'un passage pour piétons
- Namur, square Arthur Masson : car-sharing
- Naninne, rue des Bugranes : stationnement interdit
- Saint-Servais, rue Muzet : stationnement interdit
- Saint-Servais, rue Victor Cornet : suppression d'un
- Loyers, Comognes de Loyers, rues de la Fossette et de Maizeret : création de passages pour piétons
- Flawinne, rue Georges Genot : création d'un emplacement pour handicapés
- Namur, avenue de la Plante : création d'un emplacement pour handicapés
- Namur, rue Julie Billiard : stationnement interdit – création d'une zone dépose-minute
- Namur, rues de l'Arsenal, Joseph Grafé et Grandgagnage : création de passages pour piétons
- Dausseulx, rue de l'Echangeur : suppression d'un emplacement pour handicapés
- Namur, boulevard d'Herbatte : extension de la zone bleue
- Namur, rue de l'Abbaye n°32 : création d'un emplacement pour handicapés
- Saint-Servais, rue de Gembloux : création d'un emplacement pour handicapés
- Namur, rue Lucien Namêche : création d'un passage pour piétons
- Namur, rue Saint-Martin : instauration d'une zone bleue
- Saint-Servais, rue de Gembloux : suppression d'une zone de livraison
- Namur, rue Artoisenet : création d'un passage pour piétons
- Namur, boulevard Frère Orban : car-sharing
- Belgrade, avenue Joseph Abras : stationnement
- Erpent, rue Erpent-Val : création d'un passage pour piétons
- Flawinne, rue Oscar Genot : création d'un emplacement pour handicapés
- Erpent, rue Erpent-Val : création d'un passage pour piétons - abrogation
- Jambes, place Joséphine Charlotte : car-sharing
- Jambes, rue de l'Aurore : stationnement
- Jambes, rues Joseph Wauters, Lieutenant Binamé, Paul Janson et des Libérateurs : création d'un passage pour piétons
- Malonne, rue du Tombois : création d'un emplacement pour handicapés
- Namur, boulevard d'Herbatte – rue de Balart : extension de la zone bleue
- Namur, boulevard Frère Orban : création d'un passage pour piétons

- Namur, chaussée de Louvain, entre rue de Sardanson et pont de Louvain : zone bleue (excepté riverains)
- Namur, rue de Balart : stationnement
- Namur, rue de Bruxelles : création d'un passage pour piétons
- Namur, rue de la Tour : création d'un passage pour piétons
- Namur, rues Piret Pauchet et de la Pépinière : stationnement
- Namur et ses entités : délimitation de la zone agglomérée
- Saint-Servais, rue des Trois Piliers n°101 : suppression d'un emplacement pour handicapés
- Saint-Servais, rue des Trois Piliers n°119 : suppression d'un emplacement pour handicapés
- Saint-Servais, rue Léopold de Hulster : suppression d'un emplacement pour handicapés



Taxis

- certificats de capacité chauffeur : 25
- licences taxis : 50 (dont 12 PMR)

De manière générale, en matière d'occupation du domaine public, le service « Domaine public et Sécurité » doit faire face à un accroissement important des demandes et autorisations, que ce soit pour les événements ou des travaux (arrêtés de police) :

Ainsi, le nombre d'autorisations a été multiplié par 6 en 10 ans. Et l'accroissement des dossiers s'accélère depuis les dernières années. Cela traduit le dynamisme et les investissements (publics et privés) sur notre territoire.

Le nombre d'événements augmente également : multipliés par 2 en dix ans.

Derrière ces statistiques, on sait que la réalité doit être nuancée, avec des degrés de complexité variable, mais aussi avec des dossiers plus complexes qu'auparavant.

4.2. Cellule Appui juridique à la gestion mayorale

- sécurité et / ou salubrité d'immeubles : 63
- tranquillité publique : 6
- assurance RC objective en cas d'incendie et / ou d'explosion : 134
- calamités naturelles : 12
- autorisations sur le domaine public (food truck, muguet, ...) : 36